

Libération

www.libe.ma

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 10728

LUNDI 9 FEVRIER 2026

La session du Conseil régional de Casablanca-Settat illustre parfaitement la dynamique organisationnelle impulsée par les instances nationales du parti

Driss Lachguar appelle à un nouveau pacte politique et réaffirme la préparation du parti de la Rose aux prochaines échéances



Phs. Laaraki

Pages 2-3

El Mehdi Mezouari : Il est déplorable de voir l'endettement s'imposer comme mode de gouvernance et l'aide sociale comme substitut aux droits légitimes



Pages 4-5

Union socialiste des forces populaires
Rétablir les faits, sortir du soupçon

Par Mohamed Assouali



Page 6

La session du Conseil régional de Casablanca-Settat illustre parfaitement la dynamique organisationnelle impulsée par les instances nationales du parti

Driss Lachguar appelle à un nouveau pacte politique et réaffirme la préparation du parti de la Rose aux prochaines échéances

El Mehdi Mezouari : La région Casablanca-Settat n'est pas pauvre, elle a été appauvrie politiquement à cause de choix erronés

Actualité



L'USFP a tenu, dimanche, la première session de son Conseil régional de Casablanca-Settat, une rencontre marquée par un discours politique fort appelant à une refondation profonde des choix de développement et de gouvernance territoriale. L'événement, qui s'inscrit dans la dynamique organisationnelle impulsée par les instances nationales du parti, a été présenté comme une étape fondatrice ouvrant un nouveau cycle d'engagement politique et militant.

Dans son allocution d'ouverture, Driss Lachguar a appelé à un nouveau pacte développemental et démocratique, estimant que la conjonc-

“
Driss Lachguar a mis en avant la gestion anticipative de l'Etat, sous les Hautes Orientations Royales, ainsi que la mobilisation continue de l'ensemble des institutions concernées, démontrant que le Maroc est désormais un modèle en matière de gestion des crises et des catastrophes naturelles

ture actuelle du Maroc impose une refondation profonde des mécanismes de gouvernance territoriale et un renforcement effectif du rôle des institutions élues. Il a souligné que la région de Casablanca-Settat, en raison de son poids économique et démographique, est appelée à jouer un rôle moteur en tant que véritable locomotive de l'économie nationale.

Le dirigeant ittihadi a insisté sur le fait que cette rencontre s'inscrit dans une dynamique organisationnelle interne responsable, fondée sur la réflexion collective et l'évaluation lucide de la situation nationale et régionale, loin de tout tapage ou discours populiste.

Le Premier secrétaire de l'USFP a, par ailleurs, salué les récentes précipitations qu'a connues le Royaume, les qualifiant de tournant positif après plusieurs années de sécheresse. Il a mis en avant la gestion anticipative de l'Etat, sous les Hautes Orientations Royales, ainsi que la mobilisation continue de l'ensemble des institutions concernées, Forces Armées Royales, autorités territoriales, services techniques et météorologiques, démontrant, selon lui, que le Maroc est désormais un modèle en matière de gestion des crises et des catastrophes naturelles.

Dans ce contexte, Driss Lachguar a exprimé la solidarité du parti avec les popula-

tions touchées par les inondations, rendant hommage au sens de la discipline et de la responsabilité des citoyens, dont le respect des consignes de prévention a permis de limiter les pertes en vies humaines et de renforcer la résilience collective.

Sur le plan politique et stratégique, le Premier secrétaire a souligné que le Maroc traverse une phase de transformations majeures. Il a cité, à cet égard, les grands projets d'investissement, notamment ceux liés à l'hydrogène vert, ainsi que les chantiers structurants lancés dans les provinces du Sud. Il a également mis en exergue la dynamique internationale croissante en faveur de la marocanité du Sahara et de l'Initiative d'autonomie, qu'il a qualifiée d'alignement international clair » témoignant de la position avancée qu'occupe désormais le Royaume sur la scène mondiale.

Pour Driss Lachguar, ces acquis signifient que le Maroc est « sorti du goulot d'étranglement » après des décennies d'hésitations et qu'il est désormais entré dans une nouvelle étape exigeant une réforme en profondeur des outils de gouvernance et une modernisation du champ politique. Il a appelé à réhabiliter le véritable rôle des élus et à consolider la démocratie territoriale, mettant en garde contre le fait de privilégier une approche technocratique ou de faire des responsables politiques et les élus les seuls boucs émissaires

des dysfonctionnements existants.

Au niveau partisan, Driss Lachguar a insisté sur la nécessité de disposer d'une organisation forte, cohérente et enracinée, à la hauteur de l'héritage historique de l'USFP dans la région. Il a souligné que Casablanca-Settat doit offrir un modèle de sérieux politique et de proximité avec les citoyens, fondé sur la clarté et un discours responsable, loin des slogans creux et des surenchères stériles.

Par ailleurs, le Premier secrétaire de l'USFP a affirmé que le parti, en tant que formation d'opposition responsable, demeure disposé à soutenir toute initiative positive ser-

vant l'intérêt général, tout en assumant pleinement son devoir de dire la vérité et de dénoncer les dysfonctionnements. Il a estimé que la période à venir exige un engagement politique sérieux et une préparation rigoureuse aux prochaines échéances électorales, dans l'objectif de restaurer la confiance entre le citoyen et l'action politique.

Pour sa part, le secrétaire régional de l'USFP, Mehdi Mezouari, a souligné que cette session ne constitue pas une simple réunion ordinaire, mais bien le lancement d'une phase politique décisive, à un moment où le parti se prépare à des échéances majeures. Il a insisté sur la nécessité de dépasser le simple constat des dysfonctionnements pour s'engager dans une analyse critique et une action collective visant à proposer des alternatives crédibles, fondées sur un pacte développemental et démocratique renouvelé.

Le choix de la région Casablanca-Settat n'est pas anodin. Considérée comme le cœur économique du pays, cette région concentre plus du tiers de la richesse nationale, tout en restant, selon l'USFP, marquée par de profondes inégalités sociales et territoriales.

«La région n'est pas pauvre, elle a été appauvrie politiquement», a affirmé le responsable régional, dénonçant des choix erronés qui ont transformé le développement en simple discours, sans retombées

concrètes sur les conditions de vie des citoyens.

Mehdi Mezouari a également pointé les paradoxes d'une région où circulent d'importants flux financiers, alors que de larges franges de la population, notamment les jeunes, les femmes et les catégories vulnérables, continuent de faire face à la précarité, à l'insécurité sociale et à la marginalisation. Il a critiqué une gestion qualifiée de technocratique et déconnectée des réalités quotidiennes, appelant à redonner toute sa place à l'action politique ainsi qu'aux élus.

Selon lui, le pacte développemental et démocratique que propose l'USFP pour cette région importante n'est pas une promesse électorale, mais un engagement politique et moral envers les citoyens. Ce pacte, selon l'USFP, doit reposer sur une vision globale intégrant les dimensions politique, sociale, économique et humaine, et sur un parti organisé, ancré dans la société et capable de porter les aspirations au changement.

Sur le plan organisationnel, la direction régionale s'est félicitée de la dynamique interne que connaît le parti au niveau de Casablanca-Settat. La tenue de quatorze congrès provinciaux a permis de faire émerger des cadres militants compétents, renforçant ainsi la capacité du parti de la Rose à relever les défis à venir dans cette région.

Mourad Tabet

“
Pour le Premier
secrétaire, le pacte
développemental et
démocratique que
propose l'USFP pour la
région Casablanca-Settat
n'est pas une promesse
électorale, mais un
engagement politique et
moral envers les citoyens



Phs. Laaraki

El Mehdi Mezouari, invité de “L’info en face”

Il est déplorable de voir l’endettement s’imposer comme mode de gouvernance et l’aide sociale comme substitut aux droits légitimes

A quelques mois d’un rendez-vous électoral décisif, le Maroc se trouve face à une épreuve politique majeure où l’abondance des discours creux contraste avec la rareté des réflexions de fond. Au milieu de cette inflation verbale qui affaiblit profondément le débat public, «L’info en face» a eu le mérite de replacer le débat là où il doit être, au cœur du champ politique, au-delà des lectures superficielles et des constructions communicationnelles. Invité de l’émission, Ahmed El Mehdi Mezouari, membre du Bureau politique de l’USFP, est venu livrer une parole exigeante sur le fond, ferme sur les principes et portée par une vision politique assumée.



Dès l’entame, El Mehdi Mezouari adopte une posture de retenue assumée face à l’annonce du retrait du chef du gouvernement de la compétition électorale à venir. Il se refuse à commenter un «choix relevant de la vie interne d’un parti». Cette réserve n’a rien d’un silence calculé. Elle renvoie à une conception rigoureuse de l’éthique politique, profondément ancrée dans la culture itihadi, où le respect des organisations et la non-ingérence constituent des principes fondateurs. Le propos s’est plutôt déplacé vers ce qui, aux yeux de Mezouari, constitue le véritable enjeu : non pas la décision en elle-même, mais ce qu’elle révèle comme affaiblissement des normes démocratiques.

Car ce qui frappe, selon lui, c’est le caractère inédit d’un retrait opéré avant la fin du mandat, sans réelle mise en débat du bilan. «Les Marocains se retrouveront sans véritable interlocuteur pour l’exercice de la reddition des comptes», observe-t-il avec gravité. Derrière cette remarque se dessine une critique plus profonde : celle d’un exercice du pouvoir qui se dérobe au moment même où il devrait s’exposer. Dans toute démocratie vivante, la fin d’un mandat est un moment de vérité, un temps de clarification politique et morale. S’y soustraire, c’est affaiblir le lien de confiance entre gouvernants et

gouvernés.

El Mehdi Mezouari insiste sur la norme. Un retrait, rappelle-t-il, n’est politiquement recevable qu’après la présentation d’un bilan, c’est-à-dire après une confrontation honnête entre les engagements pris et les résultats obtenus. Or, prévient-il, le risque est désormais de voir émerger une campagne électorale «sans fond politique», portée par des structures partisans cherchant à reconquérir l’espace public sans jamais avoir assumé leurs responsabilités devant les citoyens. La politique se transforme alors en exercice de communication, où la rhétorique des réalisations remplace l’expérience vécue par les Marocains.



La gestion des affaires publiques est dominée par une logique ultralibérale, où l’on confond gouvernance d’un pays et administration d’une entreprise

Cette critique ouvre sur un diagnostic plus large : celui d’une dégradation progressive du champ partisan. Pour le responsable itihadi, l’un des maux majeurs de la vie politique marocaine réside dans la réduction de l’action politique à l’événementiel. «On a beaucoup réduit la politique à cela», déplore-t-il, évoquant ces démonstrations de force médiatiques qui tiennent lieu de projet. Face à cette dérive, il appelle à un effort collectif de clarification : partis, médias et citoyens doivent s’accorder sur un standard minimal.

Parce qu’enfin qu’est-ce qu’un parti politique en 2026? La question est centrale. Elle permet à Mezouari de rappeler ce qui distingue, selon l’USFP, un parti d’une simple machine électorale. Un parti politique, affirme-t-il, ne se définit pas par sa capacité à mobiliser des moyens financiers ou à organiser des événements spectaculaires. Il se définit par ses structures, ses militants, sa presse, ses congrès, ses relais syndicaux et associatifs, par sa présence constante aux côtés des citoyens. Autrement dit, par sa faculté à inscrire l’action politique dans la responsabilité et la continuité.

Cette conception renvoie directement à l’histoire de l’USFP, parti presque septuagénaire, forgé dans les luttes démocratiques et sociales, et qui revendique son rôle d’école politique. A



L’USFP n’a jamais eu besoin d’externaliser ses compétences. Ses responsables sont le produit d’un long apprentissage politique, idéologique et institutionnel, au sein des différentes instances du parti

l’inverse, Mezouari pointe l’émergence de formations parvenues aux responsabilités sans véritable enracinement idéologique ni organisationnel. Ce déséquilibre, selon lui, altère profondément la qualité de la représentation. «Nous avons des gens qui nous représentent, mais qui ne ressemblent pas aux Marocains», résume-t-il dans une formule lourde de sens. Cette dissonance expliquerait en partie la montée d’une contestation qui ne passe plus par les institutions, mais s’exprime en dehors des cadres politiques classiques.



MATIN
L'INFO EN FACE

MERCREDI 4 FÉVRIER - 21H

POLITIQUE / 2026 / USFP : L'UNION SOCIALISTE A-T-ELLE DES FORCES POPULAIRES ?

MEHDI MEZZOUARI
MEMBRE DU BUREAU POLITIQUE DE L'USFP

RACHID HALLAOUY

À VOIR SUR :   

La majorité issue des élections de 2021 est ainsi relue à l'aune de cette fracture. El Mehdi Mezouari ne conteste pas sa force numérique. Il en interroge la légitimité politique. Une majorité peut être stable institutionnellement tout en étant fragile démocratiquement. «La stabilité sans fondement démocratique sain devient légère, elle devient même dangereuse», avertit-il. La concentration du pouvoir territorial, budgétaire et institutionnel entre les mains de quelques formations n'a pas été compensée, selon lui, par un mandat politique clair ni par des résultats ressentis par le citoyen marocain.

Sur le terrain économique et social, le discours se durcit. Le membre du Bureau politique de l'USFP rejette la lecture autosatisfaite des indicateurs macroéconomiques. Il reconnaît l'existence de chiffres, mais conteste leur interprétation. Le problème fondamental, à ses yeux, réside dans l'incapacité de l'exécutif à opérer la transition d'un modèle de croissance vers un véritable

modèle de développement. Cette distinction est décisive. La croissance peut cohabiter avec la précarité, l'endettement et l'injustice fiscale. Le développement, lui, se mesure à la qualité de l'école publique, à l'accès à la santé, à la création d'emplois décents et à la réduction des inégalités.

Mezouari déplore que le gouvernement ait ignoré l'esprit du Nouveau Modèle de Développement, pourtant élaboré à la suite d'une impulsion Royale. «Il a été mis dans le tiroir», affirme-t-il, évoquant une gestion marquée par l'endettement, l'absence de réforme fiscale structurelle et une politique sociale réduite aux aides sociales comme substitut aux droits légitimes. Il dénonce également une gouvernance dominée par une logique ultralibérale, où la gestion des affaires publiques se confond avec l'administration d'une entreprise, au détriment de la vision politique et de l'anticipation.

C'est dans ce contexte que l'USFP assume pleinement son choix de rester dans l'opposition. «Aucun regret», martèle Mehdi Mezouari. Non par posture, mais par conviction. Gouverner, rappelle-t-il, ce n'est pas seulement gérer, c'est exercer un pouvoir de transformation. L'USFP, affirme le responsable itihadi, aurait porté une autre approche : plus attentive à l'écoute sociale, plus ancrée idéologiquement, plus soucieuse de justice et d'équilibre. En restant dans l'opposition, le parti a poursuivi un travail de fond, à la fois parlementaire et militant.

Il évoque ainsi la motion de censure, les demandes de commissions d'enquête, mais surtout ce qu'il appelle une «censure populaire». A travers une tournée nationale couvrant 72 provinces et des dizaines de milliers de citoyens rencontrés, l'USFP a cherché à retisser le lien avec la société, à faire de l'oppo-



Un projet national peut transcender les clivages politiques, à condition d'être porté par une vision cohérente et une volonté de réforme

tion un espace de construction et non de simple contestation. Cette démarche illustre, selon Mezouari, la véritable nature d'un parti politique : convaincre, rassembler, proposer.

A l'horizon des prochaines échéances, le responsable usfpiste plaide pour une moralisation effective du processus électoral. Si les règles du jeu sont équitables, soutient-il, la donnée politique primera sur la donnée financière. C'est dans ce cadre que l'USFP affiche une ambition assumée : progresser significativement, dépasser les 50 sièges et se positionner comme une force centrale de l'alternance. Cette ambition repose, selon lui, sur un atout majeur : la capacité du parti à former ses propres élites. L'USFP, rappelle-t-il, n'a jamais eu besoin d'externaliser ses compétences. Ses responsables sont le produit d'un long apprentissage politique, idéologique et institutionnel, au sein même des différentes instances du parti.

La question des coalitions est, quant à elle, abordée avec pragmatisme. Dans le Maroc d'aujourd'hui, les alliances ne sont plus strictement idéologiques, mais fondées sur des projets. Pour autant,

Mezouari fixe des priorités claires : la famille de gauche, les convergences modernistes, et, au-dessus de tout, l'intérêt supérieur de la nation. Il rappelle que l'expérience de l'alternance, conduite par Abderrahmane El Yousseffi, a démontré qu'un projet national pouvait transcender les clivages, à condition d'être porté par une vision cohérente et une volonté de réforme.

Interrogé sur l'objectif d'arriver en tête des élections de 2026, El Mehdi Mezouari répond sans détour. Oui, l'USFP ambitionne d'être premier. Mais pas par la proclamation, ni par l'arrogance. Etre premier, précise-t-il, c'est d'abord être crédible, capable de convaincre, porteur d'un projet réalisable et incarné par des femmes et des hommes qui ressemblent aux Marocains.

Des propos d'El Mehdi Mezouari se dégage une conviction forte : l'USFP n'est ni un parti du passé, ni un simple acteur parmi d'autres. Il se conçoit comme un mouvement continu, capable de se renforcer dans l'opposition comme de gouverner lorsque les conditions politiques et démocratiques le permettent. A l'heure où le Maroc fait face à des enjeux majeurs, sociaux, territoriaux et géopolitiques, El Mehdi Mezouari défend l'idée qu'une nouvelle alternance est non seulement possible, mais nécessaire.

Cet entretien dépasse ainsi le cadre d'un échange médiatique. Il constitue une lecture politique exigeante de la conjoncture nationale et réaffirme la vocation historique de l'Union socialiste des forces populaires : remettre la politique au centre, restaurer la norme démocratique et proposer une alternative sérieuse, responsable et profondément ancrée dans les aspirations des Marocains et des Marocaines.

Mehdi Ouassat



Un parti se définit par ses structures, ses militants, sa presse, ses congrès et ses relais syndicaux et associatifs. Et non par sa capacité à mobiliser des moyens financiers ou à organiser des événements spectaculaires

Union socialiste des forces populaires

Rétablir les faits, sortir du soupçon



A chaque étape de renforcement organisationnel de l'Union socialiste, le doute ressurgit. Souvent fabriqué. Rarement fondé. Il ne s'agit plus de critique politique, mais d'un soupçon permanent. Face à cette dérive, les faits méritent d'être rétablis.

Le soupçon comme raccourci

Les attaques visant l'Union socialiste ne relèvent pas d'un débat normal. Elles procèdent par raccourcis. Un moment isolé. Une phrase

sortie de son contexte. Une lecture partielle. Le tout assemblé en récit.

Ce récit ne cherche pas à comprendre. Il cherche à semer le doute, à fragiliser. A installer l'idée que l'action partisane serait vaine. Que les organisations politiques seraient dépassées. Que continuer d'y croire mènerait vers une impasse démocratique.

Un climat qui abîme la politique

Ce doute organisé s'inscrit dans un climat plus large. Celui de la dévalorisation du poli-

tique, du dénigrement des partis historiques et de la médiation démocratique. On confond critique et dénigrement. On entretient la défiance. On nourrit l'abstention. Ce terrain profite rarement aux citoyens. Il profite aux rapports de force bruts, à l'argent à l'influence, à l'absence de règles.

Depuis le 11^{ème} Congrès national Un cap assumé

Depuis le onzième Congrès national, l'Union socialiste a fait un choix clair, reconstruire, structurer et tenir bon dans un contexte qui n'était pas du tout favorable; montée du populisme, recul du débat et pression de l'argent.

Le parti aurait pu céder à la dispersion. Il a choisi la cohérence. Sous la direction de Driss Lachguar, l'organisation a été renforcée. Les instances ont été réactivées. La décision politique a été unifiée. Ce choix a un coût. Il a aussi des résultats.

Unité maintenue, présence assumée

L'Union socialiste est restée unie. Là où d'autres se sont fragmentés.

Elle est restée présente dans les institutions. Là où beaucoup ont déserté.

Elle a assumé son rôle d'opposition, sans posture, sans vacarme. La durée compte. La constance aussi.

Démocratie interne Des règles, pas des slogans

La démocratie interne ne se mesure pas à des déclarations. Elle se vérifie: Congrès réguliers, Statuts respectés, Instances fonctionnelles et Procédures claires.

Le douzième Congrès national, précédé de congrès régionaux et provinciaux, a marqué une étape. Il a permis de relancer la formation des structures, d'élargir la participation et d'intégrer de nouvelles compétences. Ce sont des faits. Pas des éléments de langage.

Une organisation en mouvement

Le parti est aujourd'hui dans une phase d'intensification: Organisation régionale, structuration provinciale, activation des secteurs.

Le Bureau politique et la Commission administrative nationale travaillent à la préparation des échéances de 2026 et 2027. L'objectif est clair. Une opposition crédible. Une alternative structurée.

Le vrai débat

La politique n'a pas besoin de procès permanents. Elle a besoin de confrontations réelles. De projets lisibles et de responsabilités assumées.

L'Union socialiste n'a pas à prouver qu'elle existe. Elle a à construire une alternative démocratique et progressiste. C'est là que se joue l'essentiel.

Par Mohamed Assouali

Membre du Bureau politique de l'USFP
Secrétaire provincial du parti à Tétouan



Réunion



Le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, a tenu des réunions avec les membres des Secrétariats nationaux des secteurs des ingénieurs et des pharmaciens ittihiadis. Ces réunions ont eu lieu samedi dernier au siège central du parti à Rabat.

Intempéries

Des mesures d'urgence pour assurer la continuité des cours au profit des élèves



Le ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports a annoncé qu'il œuvre pour la mise en place d'un ensemble de mesures d'urgence visant à garantir la continuité de la scolarité dans des conditions sûres au profit des élèves relevant des établissements d'enseignement affectés par les répercussions des perturbations météorologiques survenues dans certaines régions du Royaume, tout en adaptant ces mesures aux spécificités locales.

Dans un communiqué, le minis-

tère précise qu'il s'emploie aux côtés des Académies régionales d'éducation et de formation (AREF), des Directions provinciales et des établissements d'enseignement, en collaboration avec les autorités compétentes, les associations des parents d'élèves, les associations de la société civile et l'ensemble des partenaires, à la mise au point de ces dispositifs qui font suite au communiqué du ministère en date du 3 février 2026 et qui interviennent dans le cadre de son souci constant de garantir la continuité pédagogique des élèves, à la

suite de la suspension des cours dans nombre d'établissements d'enseignement, ainsi que du déplacement temporaire de familles et d'élèves vers d'autres zones ou villes.

Dans ce sens, le ministère a demandé aux AREF, aux directions provinciales et aux établissements d'enseignement de prendre les dispositions pédagogiques et organisationnelles nécessaires, en coordination avec les intervenants concernés, afin de garantir la continuité des apprentissages et la bonne gestion de cette situation exceptionnelle.

À cet égard, les établissements d'enseignement situés à proximité des lieux de résidence ou d'hébergement des familles affectées, s'emploient à accueillir les élèves déplacés et à les intégrer temporairement dans les classes correspondant à leur niveau scolaire, jusqu'à l'amélioration des conditions et leur retour à leurs établissements d'origine, tout en veillant à faciliter les procédures d'inscription dans les établissements d'accueil, ainsi qu'à la mise à disposition de l'accompagnement pédagogique et du soutien psychologique nécessaires pour leur assurer une intégration fluide au sein de ces établissements. De plus, l'hébergement en internat et la restauration sont proposés chaque fois que cela est possible.

Les AREF et les directions provinciales concernées se sont également engagées dans l'aménagement d'espaces d'apprentissage mobiles au sein des centres d'hébergement temporaires pour les élèves et les enfants du préscolaire, en les dotant d'équipements logistiques et informatiques nécessaires.

Des classes pour l'enseignement à distance sont également mises en place en coordination avec les enseignants certifiés du programme "E-Qissmi" et les bénévoles engagés dans cette opération, indique le communiqué.

Afin de garantir l'accès à l'enseignement à distance au profit des élèves, des ressources pédagogiques numériques et des cours filmés sous forme de capsules vidéo structurées selon les programmes officiels, par matière et par niveau, ont été mises à disposition sur la plateforme numérique et l'application mobile "TelmidTICE", a précisé la même source,

notant que l'accès à ces ressources est gratuit pour les élèves.

Par ailleurs, les cadres pédagogiques et administratifs sont mobilisés pour accompagner ces élèves, tant sur le plan éducatif que psychologique, que ce soit au sein de leurs établissements d'origine ou d'accueil, tout en facilitant l'intervention de tous les acteurs impliqués dans cette opération.

Dans le cadre du suivi et de l'accompagnement, et en plus de la communication directe entre les écoles et les parents des élèves via SMS qui leur sont envoyés par le dispositif "Massar", la cellule conjointe de soutien et de veille, créée dès le début de cette année scolaire, a été chargée de communiquer avec les parents et tuteurs des élèves, de recueillir leurs interrogations et de traiter leurs demandes, qu'elles concernent la continuité pédagogique ou l'utilisation de la plateforme "TelmidTICE", via les numéros verts suivants: 0800008038, 0800008079, 0800008061, 0800008028 et 0800008064.

Le ministère réaffirme, à ce propos, son engagement total à prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir le droit à l'apprentissage des élèves touchés par les répercussions de ces perturbations météorologiques exceptionnelles, en adaptant les modalités de continuité pédagogique selon les spécificités locales pour préserver leur intérêt supérieur dans un environnement éducatif sûr.

Il appelle, en outre, l'ensemble des intervenants et les familles à une mobilisation et à une implication effective dans la mise en œuvre de ces mesures visant à assurer la continuité du processus scolaire de ces élèves.

Jusqu'à mardi

Fortes pluies, averses orageuses, chutes de neiges et rafales de vent

De fortes pluies, des averses orageuses avec risque de grêle, de fortes rafales de vent et des chutes de neige à partir de 1.800m sont prévues, jusqu'à mardi, dans plusieurs provinces du Royaume, a annoncé la Direction générale de la météorologie (DGM).

Ainsi, de fortes pluies et averses orageuses avec risque de grêle (40 à 90 mm) sont attendues de lundi à 03h00 à mardi à 06h00 dans les provinces de Tanger-Assilah, M'Diq-Fnideq, Fahs-Anjra, Chefchaouen, Tétouan, Larache et Ouezzane,

précise la DGM dans un bulletin d'alerte de niveau de vigilance orange.

De fortes pluies et averses orageuses avec risque de grêle (30 à 40mm) sont prévues, lundi de 03h00 à 23h00, à Kénitra, Taounate, Sidi Kacem, Taza, Ifrane, Sefrou, Meknès, Fès, El Hajeb, Moulay Yaâcoub, Al Hoceima et Sidi Slimane.

Lundi, de 03h00 à 19h00, ce même phénomène touchera les provinces de Fahs-Anjra, M'Diq-Fnideq, Tétouan, Chefchaouen, Al Hoceima, Taza, Guercif, Nador, Taourirt, Oujda-Angad, Boulemane et Midelt.

154.309 personnes évacuées dans les communes exposées aux risques d'inondations

Les opérations d'évacuation des habitants des communes exposées aux risques d'inondations ont permis, jusqu'à ce vendredi, de transporter et d'évacuer un total de 154.309 personnes, réparties sur plusieurs provinces, dans le cadre des interventions préventives visant à préserver les vies et garantir la sécurité des citoyens, selon des données actualisées du ministère de l'Intérieur.

Ainsi, le nombre de personnes évacuées a atteint 112.695 dans la province de Larache, 23.174 personnes dans la province de Kénitra, 14.079 personnes dans la province de Sidi Kacem et 4.361 personnes dans la province de Sidi Slimane, précise-t-on de même source.

Ces opérations d'évacuation progressive des habitants des communes exposées aux risques d'inondations se poursuivent, selon une approche proactive prenant en considération le degré de gravité et l'ampleur des évé-

nements dégâts, tout en mettant à disposition les moyens logistiques afin de garantir le transport des personnes affectées dans les meilleures conditions.

Dans ce contexte, il convient de noter que la grande majorité des habitants de Ksar El Kébir ont quitté la ville dans le cadre des mesures préventives adoptées, souligne la même source, faisant savoir que les données de terrain et les prévisions d'observation indiquent que les inondations persistent et que la situation hydrologique risque de s'aggraver, augmentant ainsi le niveau de risque.

A cet effet, les citoyens sont appelés à rester extrêmement vigilants et prudents et à ne pas s'aventurer, durant cette période, de regagner les zones affectées jusqu'à l'amélioration de la situation et l'émission de directives officielles à ce sujet, en vue de protéger les vies et de garantir la sécurité de tous.

Amina Bouayach préside à Yaoundé une réunion du Groupe de travail africain sur la migration

La présidente du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Mme Amina Bouayach, a présidé, récemment dans la capitale camerounaise Yaoundé, la réunion du Groupe de travail africain sur la migration relevant du Réseau des institutions nationales africaines des droits de l'Homme (RINADH), avec la participation des présidents, présidents et responsables d'institutions nationales des droits de l'Homme représentant 20 pays africains.

Cette réunion, à laquelle ont pris part les membres du Groupe de travail (Maroc, Nigeria, Zimbabwe, Mauritanie, République démocratique du Congo et Kenya), ainsi que des institutions nationales d'Égypte, du Togo, du Sénégal, d'Afrique du Sud, du Rwanda, de l'île Maurice, de la Zambie, du Burkina Faso, de la Guinée équatoriale, du Cap-Vert, du Burundi, du Ghana, du Cameroun et de l'Éthiopie, a constitué une occasion de dresser le bilan global des travaux du Groupe depuis sa création, tout en mettant en exergue les principales réalisations enregistrées en matière de formation, de plaidoyer, de coordination institutionnelle et de renforcement des capacités.

La rencontre a également permis de faire le point sur les acquis réalisés à travers l'organisation de sessions de formation et d'échanges d'expériences portant notamment sur la protection des réfugiés et les droits des migrants en période de crise, l'inclusion sociale et économique des travailleurs migrants, ainsi que la participation active aux forums régionaux et internationaux, en vue de renforcer la portée de la voix des institutions nationales africaines dans les différentes instances concernées par les questions migratoires.

Dans ce cadre, l'accent a été mis sur l'importance particulière de la signature, à Rabat en avril 2025, de la convention de coopération avec le Comité des travailleurs migrants des Nations Unies, considérée comme une étape charnière dans la marche du Groupe de travail.

Cet accord a permis d'instaurer un cadre institutionnel structuré pour la coopération, l'échange d'informations et la coordination des efforts de plaidoyer visant

à encourager les États à ratifier la convention internationale pertinente, à renforcer les mécanismes de suivi et de mise en œuvre, et à traduire un engagement commun en faveur du renforcement de la protection des droits des migrants et des membres de leurs familles, tout en consolidant un partenariat durable entre les institutions nationales africaines et le système onusien.

Les membres du groupe de travail, la présidence du RINADH ainsi que les institutions participantes ont unanimement salué la dynamique et l'élan qui caractérisent le Groupe Migration, ainsi que les résultats obtenus aux niveaux continental et international.

La réunion a également été l'occasion de renouveler l'appel au renforcement de la protection des droits des migrants et migrants, ainsi que des réfugiés et réfugiés, notamment dans un contexte international marqué par la montée de discours hostiles aux droits liés à la migration, et d'échanger les points de vue sur les moyens de promouvoir ces droits sur le continent africain.

Dans une allocution à cette occasion, Mme Bouayach a fait part de la préoccupation des défenseurs des droits de l'Homme face à la persistance de la non-ratification de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, estimant que cette situation constitue un obstacle réel à la garantie d'une protection effective et globale des droits des migrants et limite la capacité des acteurs des droits de l'Homme à remplir pleinement leurs missions dans ce domaine.

La présidente du CNDH a souligné la nécessité de poursuivre le plaidoyer en faveur d'une ratification universelle de cette convention et de renforcer les mécanismes de protection juridique et institutionnelle au profit des migrants et des réfugiés, notant que le respect des droits de l'Homme dans le contexte migratoire constitue un pilier fondamental du développement et de la stabilité, et requiert un engagement collectif des États et des institutions concernées.

Dans ce sens, Mme Bouayach a rappelé qu'un certain nombre de pays de l'hé-



misphère Nord n'ont pas encore ratifié cette convention internationale, entrée en vigueur en 2003, en tant que cadre juridique international contraignant, garantissant les droits et la dignité des migrants, tout en soulignant sa complémentarité avec d'autres instruments internationaux, notamment le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (Pacte de Marrakech).

Elle a appelé à l'intensification des efforts africains en matière de plaidoyer et de coordination, ainsi qu'à un renforcement de l'implication des institutions nationales des droits de l'Homme dans les questions migratoires aux niveaux régional et internatio-

nal, mettant en avant l'importance de l'unification des positions africaines et du développement d'initiatives communes afin d'influencer les politiques publiques et d'intégrer l'approche fondée sur les droits de l'Homme dans la gestion des questions migratoires.

Mme Bouayach a également insisté sur le rôle central des institutions nationales des droits de l'Homme dans le suivi de la situation des migrants, le plaidoyer en faveur de l'harmonisation des législations nationales avec les normes internationales, le renforcement de la sensibilisation sociétale aux droits des migrants et des réfugiés, ainsi que la facilitation de leur accès aux mécanismes

de protection et de recours.

Au terme de cette réunion, tenue en amont de la rencontre annuelle du RINADH, Mme Bouayach a réaffirmé le soutien du CNDH aux efforts du Groupe et à la consolidation de son action collective, en vue de bâtir une approche africaine fondée sur les droits de l'Homme dans le domaine de la migration et de faire face aux défis croissants qui y sont liés aux niveaux continental et international.

A rappeler que le Maroc préside le Groupe de travail africain sur la migration, créé à Marrakech en 2018, dans l'objectif d'institutionnaliser le travail sur les questions migratoires au sein du RINADH.

L'élargissement et la diversification du partenariat maroco-américain au centre d'une visite de Youssef Amrani au Mississippi



L'élargissement et la diversification du partenariat maroco-américain a été au centre d'entretiens et de réunions de travail tenues cette semaine par l'ambassadeur du Maroc aux États-Unis, Youssef Amrani, avec plusieurs responsables et acteurs économiques dans l'État du Mississippi.

Ainsi, à Jackson et à Starkville, M. Amrani s'est notamment entretenu avec le gouverneur de l'État du Mississippi, Tate Reeves, et avec le président de la Chambre des représentants de cet État du sud des États-Unis, Jason White, en présence de plusieurs responsables politiques, économiques et académiques.

La visite intervient dans un contexte marqué par la célébration du 250^e anniversaire de l'amitié et de l'alliance historiques entre Rabat et Washington.

Lors de ces échanges, l'ambassadeur a rappelé les fondements politiques du partenariat maroco-américain, renforcé par les récents développements, notamment la reconnaissance américaine de la marocanité du Sahara. Il a estimé que cette dynamique encourage aujourd'hui un élargissement des champs de coopération vers des secteurs économiques et industriels émergents.

Dans cette perspective, les discussions ont porté sur les opportunités liées aux minéraux critiques, présentés comme un axe de coopération à fort potentiel, dans un contexte international marqué par les enjeux de sécurisation des chaînes d'approvisionnement, de croissance et de création d'emplois.

Les entretiens ont également mis en avant les acquis de la coopération entre le Maroc et le Mississippi dans des domaines tels que l'éducation, l'énergie et l'agrobu-

siness, ainsi que les perspectives de leur consolidation à travers des projets impliquant les acteurs territoriaux et les milieux d'affaires. De son côté, le gouverneur Reeves a exprimé l'intérêt de son État pour le développement des échanges avec le Royaume, soulignant les atouts logistiques du Mississippi en tant que corridor facilitant les flux fluviaux, ferroviaires et routiers à l'échelle régionale.

Sur le plan académique, la visite a donné lieu à un examen de la coopération universitaire, avec la perspective de la mise à jour de l'accord de partenariat liant l'Université Internationale de Rabat (UIR) à l'Université d'État du Mississippi (MSU).

Le président de la Chambre des représentants du Mississippi a rappelé, à cette occasion, qu'environ 300 étudiants marocains sont inscrits, depuis 2015, dans cette institution, illustrant la dynamique des échanges humains et scientifiques entre les deux parties.

La visite s'est achevée par la participation de M. Amrani, accompagné d'une délégation de l'UIR, à une séance du Sénat de l'État du Mississippi, témoignant ainsi de la volonté commune de consolider le partenariat Maroc-États-Unis en inscrivant dans une dynamique plus diversifiée et plus opérationnelle, portée également par les États fédérés américains.

Elle a permis aussi de renforcer les passerelles institutionnelles et sectorielles, en associant les acteurs publics, académiques et économiques autour de perspectives de coopération élargies, confirmant, en somme, que le partenariat maroco-américain se nourrit d'un dialogue continu et de partenariats concrets à tous les niveaux.

Les allégations relayées par une agence de presse étrangère sur une grève de la faim de détenus sénégalais sont dénuées de tout fondement



Le procureur du Roi près le Tribunal de première instance de Rabat a démenti les allégations contenues dans une dépêche publiée par une agence étrangère au sujet d'une prétendue grève de la faim observée par des Sénégalais détenus suite aux actes d'hooliganisme survenus lors de la finale de la Coupe d'Afrique des nations, affirmant que ces allégations sont dénuées de tout fondement et que les données rapportées par leur défense sont

fausses et visent à influencer le cours de l'affaire.

Dans un communiqué, le procureur du Roi indique que ladite dépêche avançant, selon la défense des personnes concernées, que la grève serait une réaction de leur part au retard dans le traitement de l'affaire pour laquelle elles sont poursuivies, ainsi qu'au non-recours à un interprète lors de leur audition, comporte plusieurs contre-vérités.

A cet égard, poursuit la même source, le

Ministère public porte à la connaissance de l'opinion publique que l'allégation relative à la grève de la faim des détenus sénégalais est une information erronée, les personnes concernées bénéficiant de manière normale et régulière des repas fournis par l'établissement, ce qui démontre que les données rapportées par leur défense sont fausses et visent à influencer le cours de l'affaire.

S'agissant du report de l'affaire des accusés à l'audience fixée au 12/02/2026, la même source précise que l'affaire a été inscrite pour la première fois à l'audience tenue le 22/01/2026, et a été reportée à l'audience du 29/01/2026 à la suite de leur demande d'un délai pour préparer leur défense.

Après l'inscription du dossier à l'audience du 29/01/2026, l'affaire a de nouveau été renvoyée après que les prévenus ont insisté à être assistés par leur avocat. Le tribunal a alors ajourné l'examen de l'affaire à l'audience du 05/02/2026, laquelle a connu la présence d'un avocat les représentant, inscrit au barreau de France, sans être accompagné de l'avocat disposant d'un cabinet de correspondance au Maroc.

Le dossier a ensuite été renvoyé à l'audience du 12/02/2026, à la suite de l'insistance unanime de l'ensemble des prévenus à être assistés par leur défense et de leur requête adressée au tribunal afin de leur accorder un délai à cet effet, ce qui prouve que le report de l'affaire a eu lieu à leur demande.

D'autre part, l'avocat précité a communiqué directement avec les détenus sénégalais en langue française et les a informés de la date de renvoi du dossier, conformément à la requête qu'ils ont formulée.

S'agissant de la présence à l'audience d'un interprète pour assurer la traduction, le communiqué fait observer que les séances d'audience ont été tenues en présence d'un interprète assermenté chargé par le tribunal de traduire l'intégralité des échanges au cours desdites séances en français, une langue comprise et parlée par l'ensemble des détenus susmentionnés sans exception, ce qui démontre que les allégations de la défense des personnes concernées à ce sujet sont fausses.

Pour ce qui est de l'allégation selon laquelle les procès-verbaux d'audition des personnes concernées ont été établis par des éléments de la police judiciaire sans recours à un interprète, la même source rappelle que l'article 21 du Code de procédure pénale n'exige pas le recours à un interprète si l'officier commis pour dresser le procès-verbal d'audition maîtrise lui-même la langue parlée par la personne interrogée.

A cet égard, les procès-verbaux dressés pour l'ensemble des détenus précités mentionnent clairement que le contenu du procès d'audition établi pour chacun d'eux avait été lu et traduit à la personne entendue conformément aux textes de loi, conclut la même source.

Participation du Maroc à la réunion de haut niveau des présidents des Conseils, des Cours constitutionnelles et des Cours suprêmes africaines

Les travaux de la neuvième réunion de haut niveau du Caire des présidents des Conseils, des Cours constitutionnelles et des Cours suprêmes africaines ont eu lieu le week-end dernier dans la nouvelle capitale administrative, en présence de responsables et de délégations judiciaires et juridiques de plusieurs pays africains, dont le Maroc.

Le Royaume a été représenté à cette rencontre visant à renforcer la coopération judiciaire, à favoriser l'échange d'expériences entre les Juridictions constitutionnelles africaines et à soutenir le rôle de la justice constitutionnelle dans la consécration des principes de la souveraineté du droit et la protection des droits et libertés, par le Président de la Cour constitutionnelle, Mohamed Amine Benabdallah.

A cette occasion, M. Benabdallah a affirmé que cette réunion constitue une occasion idoine de partager l'expérience marocaine dans ce domaine, à travers la mise en lumière de la jurisprudence enracinée de la Cour constitutionnelle du Royaume, partant de la conviction profonde et ancrée que la pratique juridictionnelle demeure le véritable critère d'efficacité du juge constitutionnel, la source essentielle de l'évolution de sa pensée et le moteur permanent de la révision des cadres régissant son action.

Dans une déclaration à la MAP, il a précisé que la participation à cette réunion contribue au renforcement des relations judiciaires solides liant la Cour constitutionnelle marocaine à la Cour constitutionnelle suprême égyptienne, mettant en avant l'engagement effusif du Royaume dans les processus de coopération constitutionnelle africaine et internationale.

De son côté, le président de la Cour constitutionnelle suprême d'Egypte, Boulos Fahmy, a indiqué que la justice constitutionnelle africaine a contribué à l'ancrage des concepts de démocratie, de bonne gouvernance et de stabilité sociale, ainsi qu'à l'établissement des principes des droits et libertés et de la justice sociale.

Dans une allocution prononcée lors de la séance d'ouverture, il a relevé que les juges constitutionnels sont les garants de la préservation des Constitutions et de la protection des droits et libertés, insistant sur le fait que la Constitution demeure un texte suspendu entre l'idéal et la réalité si elle ne s'appuie pas sur une justice indépendante capable d'en assurer la protection et l'application, dans un équilibre entre la préservation de la stabilité des Etats et la préservation des droits et libertés de leurs peuples.

Pour sa part, le président de la Chambre des représentants égyptienne, Hicham Badawi, a souligné que cette réunion se veut une plateforme de dialogue constructif et un cadre privilégié pour l'échange d'expertises, assurant ainsi un lien étroit entre les institutions de justice constitutionnelle du continent africain, notant que la participation des représentants des institutions constitutionnelles africaines illustre l'importance de l'unification des standards constitutionnels, à travers la coopération entre l'ensemble des juridictions, en vue de l'édification d'un système intégré consacré à la primauté de la justice et du droit.

De son côté, le ministre égyptien de la Justice, Adnan Fargari, a précisé que cette réunion de haut niveau constitue un cadre continental important, auquel l'Etat accorde une importance particulière, dans le cadre du partenariat africain visant à consacrer la justice constitutionnelle et son rôle dans la garantie de la stabilité des sociétés, précisant que cette rencontre intervient dans un contexte marqué par l'accroissement des défis et l'accélération des mutations, d'où l'importance de la coopération judiciaire.

A noter que cette 9e réunion examinera plusieurs thématiques portant notamment sur l'indépendance de la justice constitutionnelle en vue d'assurer un équilibre entre les trois pouvoirs dans l'exercice du contrôle de constitutionnalité, les défis liés aux technologies et à l'intelligence artificielle, ainsi que sur les limites des compétences de la justice constitutionnelle.

Mohamed Chouki élu nouveau président du RNI



Mohamed Chouki a été élu, samedi à El Jadida, nouveau président du parti du Rassemblement national des indépendants (RNI), succédant à Aziz Akhannouch.

Mohamed Chouki, candidat unique, a été élu lors des travaux du congrès extraordinaire du parti, en recueillant 1.910 voix valides sur un total de 1.933 suffrages exprimés, tandis que les 23 voix restantes ayant été annulées.

Lors de ce congrès, la prolongation du mandat des structures du parti a également été approuvée à la majorité.

Economie

Le dirham est resté quasi-stable face à l'euro du 29 janvier au 4 février

Le dirham est resté quasi-stable face à l'euro et s'est déprécié de 1,3% vis-à-vis du dollar américain durant la semaine du 29 janvier au 4 février 2026, selon Bank Al-Maghrib (BAM).

Au cours de cette période, aucune opération d'adjudication n'a été réalisée sur le marché des changes, fait savoir BAM dans son récent bulletin des indicateurs hebdomadaires.

Au 30 janvier 2026, les avoirs officiels de réserve (AOR) se sont établis à 452,6 milliards de dirhams (MMDH), en hausse de 0,5% d'une semaine à l'autre et de 22,9% en glissement annuel, précise la même source.

Concernant les interventions de BAM, elles ont totalisé 143,5 MMDH en moyenne quotidienne durant la période du 29 janvier au 4 février 2026. Ce volume se répartit entre des avances à 7 jours pour un montant de 50,4 MMDH, des pensions livrées à plus long terme pour 53,3 MMDH, des prêts garantis pour 38,7 MMDH ainsi que des avances à 24 heures pour 1,2 MMDH, rapporte la MAP.

Sur le marché interbancaire, le volume quotidien moyen des échanges s'est élevé à 5,4 MMDH et le taux interbancaire s'est situé à 2,26% en moyenne.

Lors de l'appel d'offres du 4 février 2026 (date de valeur le 5 février 2026), la Banque a injecté un montant de 60,6 MMDH sous forme d'avances à 7 jours.

Côté Bourse, le MASI s'est replié de 2,7% durant cette période, portant sa contre-performance depuis le début de l'année à 2,1%.

Cette évolution reflète notamment des baisses de 3,4% de l'indice des "Bâtiment et matériaux de construction", de 1,8% pour celui des "Banques", de 4,6% pour les "Mines", de 6,5% pour la "Santé", de 6% pour la "Participation et promotion immobilières" et de 2,7% pour les "Services de transport".

Pour ce qui est du volume hebdomadaire des échanges, il est passé, d'une semaine à l'autre, de 1,7 MMDH à 2 MMDH, réalisé principalement sur le marché central "Actions".

Le Maroc séduit les professionnels indiens du tourisme à l'OTM 2026



Les atouts et la richesse de la destination Maroc ont été mis en avant, jeudi soir à Mumbai, lors d'une rencontre organisée par l'Office national marocain du tourisme (ONMT), en marge de l'édition 2026 du salon OTM (Outbound Travel Market), l'un des principaux rendez-vous des professionnels internationaux du tourisme souhaitant accéder au marché indien.

Cette rencontre a permis de présenter le fort potentiel touristique du Royaume, tout en offrant une plateforme d'échanges et de mise en réseau entre opérateurs marocains et indiens, dans l'objectif de renforcer la visibilité du Maroc sur le marché asiatique et de consolider une coopération touristique mutuellement bénéfique.

Intervenant à cette occasion, l'ambassadeur du Maroc à New Delhi, Mohamed Maliki, a souligné la progression soutenue des arrivées de touristes indiens au Royaume, faisant état d'une hausse de 31% en 2025 par rapport à 2024 et de 224% comparée à 2019.

Saluant cette dynamique, le diplomate a estimé que ces résultats demeurent en deçà du potentiel réel des deux pays, au regard des perspectives prometteuses du marché indien, se disant convaincu que les flux touristiques poursuivront leur trajectoire haussière dans les années à venir, rapporte la MAP.

M. Maliki a également mis en avant le positionnement du Maroc comme une destination en perpétuelle réinvention, capable d'offrir à chaque visiteur une expérience unique et renouvelée.

"Chaque région du Maroc recèle une ri-

chesse culturelle et naturelle singulière", a-t-il relevé, notant le fort taux de revisite des touristes, nombreux à dire s'y sentir "comme chez eux".

L'ambassadeur a par ailleurs rappelé l'attrait croissant du Royaume en tant que destination cinématographique, ayant accueilli de nombreuses productions internationales, dont celles indiennes, grâce à la diversité de ses paysages et à la qualité de ses infrastructures.

Lors de cette rencontre, l'ONMT a mis en exergue une offre touristique marocaine plurielle et immersive, portée par la richesse du patrimoine culturel, l'élégance des villes impériales et la diversité des paysages, du désert du Sahara aux littoraux atlantique et méditerranéen, en

passant par les montagnes de l'Atlas.

L'événement a également permis de valoriser les expériences d'aventure et d'exploration, ainsi qu'une large palette d'hébergements et de services de voyage sur mesure, répondant aux attentes de tous les profils de voyageurs.

A cette occasion, des vidéos immersives dédiées aux différentes villes et régions du Royaume ont été projetées, offrant un aperçu visuel de la diversité des paysages, des expériences culturelles et de l'art de vivre marocain.

La rencontre a réuni plus de 200 "hosted buyers", professionnels du tourisme et représentants des médias spécialisés, conviés à un voyage sensoriel au cœur de la culture marocaine à travers des prestations artistiques traditionnelles, notamment des rythmes Gnawa interprétés par une troupe marocaine.

Les invités ont également assisté à des animations mettant en valeur le savoir-faire ancestral du Royaume, dont une cérémonie du thé marocain, des démonstrations de calligraphie, une cérémonie de henné, ainsi que la présentation du caftan marocain, symbole d'un artisanat raffiné et d'un patrimoine vivant.

Dans le cadre de ce salon, qui s'est achevé samedi, l'ONMT a aménagé un stand de 200 m², véritable vitrine de la destination Maroc, accueillant également neuf agences de voyage réceptives marocaines.

L'édition 2026 de l'OTM a réuni plus de 2.100 exposants issus de plus de 60 pays et accueilli plus de 50.000 visiteurs professionnels, confirmant son statut de plateforme stratégique pour l'accès au marché indien du tourisme sortant.

Selon les données du secteur, les voyageurs indiens ont dépensé près de 31,7 milliards de dollars à l'étranger en 2024. Les projections tablent sur 80 à 90 millions de voyages indiens par an, positionnant l'Inde comme le premier marché émetteur de la région Asie-Pacifique.

Mumbai : Le pavillon marocain primé

Le pavillon marocain a remporté, samedi, le Prix d'excellence du "meilleur design et de la meilleure décoration" lors de l'édition 2026 du salon OTM (Outbound Travel Market), tenu à Mumbai, récompensant la qualité de sa scénographie et son caractère immersif.

Érigé sur une superficie de 200 m² par l'Office national marocain du tourisme (ONMT), le pavillon du Maroc s'est distingué par une mise en scène élégante mariant traditions et modernité, mettant en lumière l'artisanat, la culture et l'identité visuelle du Royaume, première destination touristique en Afrique.

Arches majestueuses, lanternes ciselées, projections de motifs de zellige et animations culturelles ont offert aux visiteurs et aux professionnels du tourisme un parcours sensoriel particulièrement attractif.

Cette distinction salue l'originalité du concept et le soin apporté aux détails, dans un salon ayant réuni plus de 2.100 exposants issus de plus de 60 pays et attiré plus de 50.000 visiteurs professionnels.

Neuf agences de voyages réceptives marocaines ont pris également part à cette édition, faisant du pavillon une plateforme stratégique pour accroître la visibilité de la destination Maroc, développer des partenariats et capter de nouveaux flux touristiques.

Taux débiteurs : Recul du taux global à 4,82% au T4-2025

Le taux débiteur global a reculé à 4,82% au quatrième trimestre 2025, contre 5,08% durant la même période un an auparavant, ressort-il de la récente enquête trimestrielle de Bank Al-Maghrib (BAM) sur les taux débiteurs.

Par objet économique, les taux se sont établis à 4,58% pour les facilités de trésorerie, à 4,95% pour les crédits à l'équipement, à 5,19% pour les prêts immobiliers et à 6,89% pour les crédits à la consommation, précise BAM.

Par secteur institutionnel, le taux des crédits aux particuliers ressort à 5,69% et celui des prêts aux entreprises non financières à 4,72%.

Concernant les crédits aux entreprises non financières privées, le taux s'est établi à 4,94%, avec un taux de 4,74% pour les grandes en-

treprises (GE) et de 5,22% pour les très petites, petites et moyennes entreprises (TPME).

Banques : Le déficit de liquidité atteint à 138,3 MMDH du 29 janvier au 5 février.

Le déficit de liquidité bancaire moyen s'est allégé de 4,02% pour s'établir à 138,3 milliards de dirhams (MMDH) au terme de la période allant du 29 janvier au 5 février 2026, selon BMCE Capital Global Research (BKGR).

Cette évolution intervient alors que les avances à 7 jours de Bank Al-Maghrib (BAM) ont reculé de 1,9 MMDH pour s'établir à 50,4 MMDH, indique BKGR dans sa récente note "Fixed Income Weekly".

De leur côté, les placements du Trésor ont diminué, avec un encours quotidien maximal de 9,4 MMDH, contre 15,1 MMDH une semaine auparavant, précise la même source.

Par ailleurs, le taux moyen pondéré (TMP) a enregistré une légère progression à 2,253%, tandis que le MONIA (Moroccan Overnight Index Average : indice monétaire de référence au jour le jour, calculé sur la base des transactions de pensions livrées ayant comme collatéral les bons du Trésor) s'est apprécié pour atteindre 2,274%.

Au cours de la prochaine période, AGR estime que BAM devrait augmenter le rythme de ses interventions sur le marché monétaire, fixant ainsi le volume de ses avances à 7 jours à 60,6 MMDH contre 50,4 MMDH précédemment, selon les anticipations de BKGR.

Innovation scientifique

L'AIEA et le groupe OCP unissent leurs efforts pour des systèmes alimentaires résilients

L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et le groupe OCP, leader mondial des solutions de nutrition des plantes, ont annoncé, vendredi, avoir lancé un partenariat stratégique de cinq ans visant à accélérer l'innovation scientifique au service d'une agriculture durable et de systèmes alimentaires résilients.

Cette collaboration s'inscrit dans le cadre de l'initiative Atoms4Food menée conjointement par la FAO (Food and Agriculture Organization of the United Nations - Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) et l'AIEA, indiquent l'Agence et le groupe OCP dans un communiqué conjoint.

Dans ce cadre, l'AIEA et le groupe OCP mettront en place un projet de recherche coordonnée (CRP) appliquant des techniques nucléaires et isotopiques afin d'améliorer l'efficacité des engrais, d'enrichir la qualité nutritionnelle des cultures et de renforcer la durabilité des systèmes alimentaires, fait savoir la même source.

En effet, ce partenariat stratégique est conçu pour apporter des bénéfices concrets sur le terrain aux agriculteurs, en particulier dans les régions confrontées à d'importants défis de sécurité alimentaire.

Cité dans le communiqué, le directeur général de l'AIEA, Rafael Mariano Grossi, a souligné : "Ce partenariat avec l'OCP représente une avancée importante dans la manière dont une collaboration stratégique peut amplifier l'impact de notre initiative Atoms4Food", rapporte la MAP.

L'engagement significatif du groupe

OCP et son expertise de terrain, combinés au savoir-faire unique de l'AIEA en matière de techniques nucléaires, permettront de transformer la science de pointe en solutions concrètes pour les agriculteurs, a-t-il relevé.

Et de poursuivre : "Ensemble, nous produirons les données probantes et les outils nécessaires pour utiliser les engrais plus efficacement, cultiver des produits plus nutritifs et renforcer des systèmes alimentaires résilients face au climat, en particulier dans les régions qui en ont le plus besoin".

Dans le détail, les travaux de recherche porteront sur l'optimisation de la gestion des principaux macronutriments tels que l'azote et le phosphore, ainsi que des micronutriments essentiels, notamment le zinc, le fer et le sélénium.

Grâce aux techniques isotopiques, le projet produira des données robustes pour soutenir les "4R" de la gestion raisonnée des nutriments (la bonne source, la bonne dose, au bon moment et au bon emplacement), offrant ainsi aux agriculteurs des recommandations pratiques, prouvées à l'appui.

Meriem El Asraoui, Chief Global Affairs Officer du groupe OCP, a, pour sa part, indiqué que cette collaboration constitue une étape stratégique majeure pour le groupe OCP et un progrès important dans sa mission de renforcement de la sécurité alimentaire mondiale.

Et d'ajouter : "En conjuguant l'expertise de classe mondiale de l'AIEA avec l'expérience approfondie du groupe OCP et ses innovations en nutrition des plantes et des sols, nous produirons des connaissances à fort impact,



soutiendrons les chercheurs et les agriculteurs sur le terrain, et ferons progresser des pratiques agricoles favorisant de meilleurs rendements, une nutrition améliorée et une gestion environnementale durable sur le long terme".

En termes de bénéfices pour les Etats membres de l'AIEA, ce partenariat produira des données de haute qualité destinées à éclairer les politiques publiques, orienter l'innovation en matière d'engrais et soutenir la transition vers une agriculture positive pour le climat et la nature.

Il renforcera également la coopération scientifique entre l'Afrique, l'AIEA et les réseaux de recherche internationaux, aidant les

pays à adopter des pratiques exemplaires de gestion des nutriments qui améliorent la santé des sols et les rendements agricoles à grande échelle, contribuant ainsi directement à la sécurité alimentaire mondiale.

L'AIEA constitue le principal forum intergouvernemental mondial de coopération scientifique et technique pour l'utilisation pacifique de la technologie nucléaire. Créée en 1957 en tant qu'organisation autonome sous l'égide des Nations unies (ONU), l'AIEA met en œuvre des programmes visant à maximiser la contribution utile des technologies nucléaires à la société, tout en vérifiant leur usage pacifique.

Banques cotées : Le PNB en hausse de 6% à fin septembre 2025

Le produit net bancaire (PNB) des sept banques cotées à la Bourse de Casablanca s'est établi à 72 milliards de dirhams (MMDH) à fin septembre 2025, en hausse de 6% par rapport à l'année précédente, selon Attijari Global Research (AGR).

"Les réalisations des banques cotées à fin septembre 2025 sont globalement en ligne avec nos prévisions initiales. Le secteur coté affiche un PNB en hausse de 6% à 72 MMDH", fait savoir AGR dans son

"Research Report - Equity" de février 2026.

Le résultat net part du groupe (RNP) des banques cotées a, quant à lui, progressé de 13,6% à 17 MMDH à fin septembre, porté par l'effet volume et par plusieurs facteurs favorables, notamment l'optimisation du coût de la ressource avec un poids des ressources à vue (RAV) de 73% dans les dépôts, rapporte la MAP.

Parallèlement, la montée en charge des activités de marché dans un environne-

ment de taux favorable, ainsi que l'adoption croissante du digital banking, ont permis une optimisation du réseau de distribution et une baisse du coefficient d'exploitation à 41%.

La note souligne également la baisse du coût du risque de 9,8% après deux années de hausse, grâce à l'appréciation de la qualité des actifs au Maroc et en Afrique.

Dans ses perspectives, AGR estime que le secteur bancaire coté demeure

sous-évalué en Bourse. Dans un contexte où le ROE (Return on Equity) 26-27 franchit pour la 1ère fois la barre des 13%, le P/E (Price to Earnings ratio) du secteur ressort à un plus bas historique de 12,6x sur la même période.

En effet, jamais le P/E n'a été aussi bas par rapport à la rentabilité financière du secteur. Une situation inédite qui offrirait selon les experts d'AGR, un potentiel d'appréciation du secteur bancaire coté de +26% en 2026.

Spectacle artistique à Tanger à l'occasion de la célébration du Nouvel An chinois

Un spectacle artistique haut en couleurs a été organisé, vendredi soir au Palais des arts et de la culture de Tanger, à l'occasion de la célébration du Nouvel An chinois, sous le thème "Les merveilles de la Route de la soie".

Initiée par le ministère chinois de la Culture et du Tourisme et l'Ambassade de Chine au Maroc, en collaboration avec le Centre culturel de Chine à Rabat, cette soirée culturelle a été animée par le Théâtre de chant et de danse du Gansu, offrant au public tangerois et à la communauté chinoise résidant à Tanger un voyage artistique retraçant la richesse et la diversité de la civilisation chinoise.

Le programme a proposé une succession de tableaux mêlant danse, musique traditionnelle et performances acrobatiques, illustrant l'héritage millénaire de la Route de la soie.

Le public a notamment apprécié la danse emblématique "Guanyin aux mille mains", la pièce musicale "Le jeune homme sous la lune" interprétée par un ensemble d'erhu et de pipa, ainsi que des performances acrobatiques, telles que "La grâce des jarres" et "Au rythme du fouet, la chance arrive".

D'autres prestations ont mis en lumière la diversité artistique chinoise, dont "Descendants du dragon", la danse Vajra, "Une centaine d'oiseaux rendent hommage au phénix" (un solo de suona), ou encore la "Danse du serpent doré". Le spectacle s'est distingué également par une fusion culturelle singulière, à travers l'interprétation de la chanson marocaine "Marsoul El Hob" au moyen d'instruments chinois traditionnels. S'exprimant à cette occasion, l'ambassadrice de la République populaire de Chine au Maroc, Yu Jinsong, a souligné que cette représentation constitue



une opportunité pour célébrer la fête traditionnelle la plus importante de la Chine : le Nouvel An lunaire, relevant que cette occasion symbolise le renouveau et la réunion familiale, des valeurs qui "résonnent profondément avec la richesse des traditions culturelles marocaines".

Mme Yu a également indiqué que l'entrée prochaine dans l'Année lunaire du Cheval incarne "le courage, la persévérance et l'esprit indomptable", notant que ces valeurs s'accordent pleinement avec la dynamique de développement du partenariat stratégique sino-marocain et avec le rayonnement urbain de la ville de Tanger.

Elle a affirmé que, par la danse et la musique, les artistes ont invité le public à revivre cette épopée d'échanges et de métissage culturel, illustrant l'esprit de

la culture chinoise "fondé sur l'harmonie dans la diversité et la beauté dans la pluralité".

Le Nouvel An chinois, également appelé Fête du Printemps, est la principale célébration du calendrier traditionnel chinois, marquant le début de la nouvelle année lunaire, qui correspond cette année à l'Année du Cheval.

Cette occasion donne lieu à diverses manifestations culturelles et artistiques, au cours desquelles sont mises en avant des traditions ancestrales liées au cycle lunaire et aux symboles du zodiaque chinois.

Reconceptualisé en 2021 en réponse à l'impact de la pandémie de COVID-19, le Programme UNESCO-Aschberg pour les artistes et les professionnels de la culture, soutenu par la Norvège, contribue à remédier aux vulnérabilités structurelles et à renforcer la résilience des artistes et des professionnels de la culture en période d'incertitude et de crises.

Rappelant que MONDIACULT 2025 avait réaffirmé dans son document final que les industries culturelles et créatives (ICC) sont un moteur fondamental du développement économique inclusif et durable, représentant

L'UNESCO lance un appel à projets pour promouvoir le statut de l'artiste et la liberté artistique



L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a annoncé le lancement d'un appel à projets destiné à soutenir les initiatives visant à la protection et à la promotion du statut de l'artiste et de la liberté artistique.

S'inscrivant dans le « Programme UNESCO-Aschberg pour les artistes et les professionnels de la culture », cet appel à projets vise à « soutenir des initiatives portées par les gouvernements et les organisations de la société civile dont l'objectif est de protéger et promouvoir le statut de l'artiste et la liberté artistique », précise un communiqué de l'institution onusienne qui fixe le 23 février comme date limite de réception des candidatures.

A la suite des engagements clés réaffirmés lors de MONDIACULT 2025 - Conférence mondiale sur les politiques culturelles et le développement

durable, le Programme UNESCO-Aschberg « continuera de renforcer le statut des artistes et des professionnels de la culture à travers le monde, en accompagnant les gouvernements et les organisations de la société civile dans l'amélioration des conditions de travail dans les secteurs culturels et créatifs, la sauvegarde de la liberté artistique, la protection de la créativité en situation d'urgence, ainsi que l'élargissement de la mobilité et de l'accès aux marchés mondiaux pour les artistes issus des pays du Sud », a assuré Ernesto Ottone R., sous-directeur général pour la culture de l'UNESCO, cité dans le communiqué.

Rappelant que MONDIACULT 2025 avait réaffirmé dans son document final que les industries culturelles et créatives (ICC) sont un moteur fondamental du développement économique inclusif et durable, représentant

3,39% du PIB mondial et 3,55% de l'emploi total, à même de favoriser l'innovation et façonner l'avenir des sociétés, l'UNESCO constate, en revanche, que les artistes et les professionnels de la culture, qui sont au cœur des ICC, « font très souvent face à des conditions de travail précaires », en référence notamment aux difficultés à « faire reconnaître leur statut professionnel et à bénéficier d'une rémunération équitable, d'une protection sociale et de la liberté de circulation ».

Reconceptualisé en 2021 en réponse à l'impact de la pandémie de COVID-19, le Programme UNESCO-Aschberg pour les artistes et les professionnels de la culture, soutenu par la Norvège, contribue à remédier aux vulnérabilités structurelles et à renforcer la résilience des artistes et des professionnels de la culture en période d'incertitude et de crises.

Concert symphonique au Théâtre Mohammed VI

La palette orchestrale d'Ottorino Respighi à l'honneur



La richesse du génie créatif du compositeur italien Ottorino Respighi s'est déployée avec éclat, au Théâtre Mohammed VI de Casablanca, à travers un programme symphonique consacré à trois de ses œuvres majeures, dans le cadre de la 16^e saison artistique 2025-2026 de l'Orchestre Symphonique Royal (OSR).

Sous la direction du maestro Oleg

Reshetkin, l'orchestre et le pianiste Evgeny Mikhaylov ont offert au public une immersion dans l'univers orchestral flamboyant de Respighi, caractérisé par une écriture raffinée, une palette sonore foisonnante et une forte expressivité émotionnelle. La soirée s'est ouverte avec le Concerto per Pianoforte in la mineur, composé en 1902, alors que Respighi n'était âgé que de 22 ans. Cette

œuvre romantique et virtuose, structurée en trois mouvements, révèle déjà la maîtrise du langage symphonique et l'imagination orchestrale du compositeur, influencées notamment par son passage au sein de l'Orchestre impérial de Russie et son apprentissage auprès de Rimski-Korsakov. Dans cette pièce exigeante, le pianiste Evgeny Mikhaylov a livré une interprétation alliant puissance,

sensibilité et précision technique, déployant un jeu à la fois flamboyant et introspectif, soutenu par un orchestre aux couleurs riches et contrastées.

Le public s'est ensuite laissé séduire par Rossiniana, suite orchestrale composée en 1925, dans laquelle Respighi rend un hommage subtil à Gioachino Rossini, en s'inspirant de plusieurs pièces issues des Pêchés de vieillesse. À travers quatre mouvements – Capriccio, Lamento, Intermezzo et Tarantella – le compositeur revisite l'esprit léger et ironique de Rossini, tout en y insufflant une orchestration moderne, éclatante et néoclassique.

La soirée s'est poursuivie avec La Balade des Gnomes, œuvre de caractère fantastique inspirée d'un poème de Claudio Clausetti. À travers une écriture très imagée, Respighi y dépeint un univers sombre et inquiétant, oscillant entre agitation nerveuse, ironie et menace sourde. L'orchestre a donné vie à cette fresque sonore aux textures envoûtantes, transportant le public dans un récit musical empreint de mystère et de tension dramatique.

Dans une déclaration à la MAP, le pianiste russe Evgeny Mikhaylov s'est dit très heureux et honoré de retrouver l'OSR, rappelant qu'il ne s'agissait pas de leur première collaboration. "J'aime beaucoup jouer avec cet orchestre, dont les musiciens sont formidables et extrêmement talentueux", a-t-il souligné, exprimant également son plaisir de collaborer avec le maestro Oleg Reshetkin, qu'il a qualifié de "musicien remarquable" et de chef animé par "une grande passion pour la programmation musicale".

L'artiste a, par ailleurs, mis en avant le caractère singulier du programme proposé lors de cette soirée, estimant qu'il s'agissait d'un choix "audacieux et assez risqué", rarement entendu sur les scènes de concert. "C'est surprenant, car cette musique est magnifique, et c'est vraiment dommage qu'on ait si peu l'occasion de l'écouter", a-t-il relevé.

Évoquant le Concerto per Pianoforte in la mineur d'Ottorino Respighi, Evgeny Mikhaylov a confié son attachement particulier à cette œuvre, soulignant la beauté de son écriture et la rareté de ses interprétations. "Je pense que ce sera aussi un immense plaisir pour le public de découvrir cette musique", a-t-il ajouté.

Figure majeure de la musique italienne du XX^e siècle, Ottorino Respighi (1879-1936) s'est distingué par son attachement à un langage néoclassique, rejetant les avant-gardes de son époque au profit d'une musique profondément humaine et émotionnelle. Professeur de composition à l'Académie de Sainte-Cécile à Rome, il fut l'un des artisans du renouveau de la symphonie italienne, notamment à travers des œuvres emblématiques telles que Les Fontaines de Rome et Les Pins de Rome.

De son côté, Evgeny Mikhaylov, pianiste russe de renommée internationale, est reconnu pour la profondeur émotionnelle et le lyrisme de ses interprétations. Fort d'une carrière marquée par plus de 800 concerts à travers le monde, il est également un pédagogue confirmé, professeur et chef du département de piano au Conservatoire de Kazan.

Affaire Epstein

Jack Lang contraint à la démission de la présidence de l'IMA

L'ex-ministre français Jack Lang a finalement présenté samedi sa démission de la présidence de l'Institut du monde arabe (IMA) à Paris, après l'ouverture d'une enquête judiciaire et sous la pression du gouvernement pour ses liens supposés avec le financier américain et criminel sexuel Jeffrey Epstein.

Les services du président Emmanuel Macron avaient demandé à l'ex-ministre de 86 ans de "penser à l'institution" qu'il dirige, après les révélations des dossiers publiés aux États-Unis le 30 février sur l'affaire Epstein. Ils ont dit samedi soir "prendre acte de la démission" de M. Lang.

Le ministre des Affaires étrangères Jean-Noël Barrot, dont le ministère a la tutelle du prestigieux institut, instrument des relations de la France avec le monde arabe, a lui annoncé lancer la procédure de désignation d'une présidence par intérim de l'IMA.

"Je propose de remettre ma démission lors d'un prochain conseil d'administration extraordinaire", a écrit samedi Jack Lang, dans une lettre au ministre des Affaires étrangères consultée par l'Afp, après avoir d'abord exclu de démissionner cette semaine.

Initialement convoqué par le Quai d'Orsay dimanche, M. Lang ne devait pas s'y rendre, mais a avancé son retour à Paris depuis l'étranger à samedi soir, a précisé à l'Afp son entourage.

Ministre de la Culture sous la présidence de François Mitterrand et célèbre pour avoir lancé à travers le monde le concept de la Fête de la musique, Jack Lang avait assuré plus tôt samedi que les accusations portées à son encontre étaient "infondées", dans un communiqué transmis à l'Afp.

Si aucune charge ne pèse à ce stade contre lui,

les documents rendus publics par la justice américaine mentionnent son nom à 673 reprises dans des échanges avec Jeffrey Epstein, et révèlent des liens d'intérêt avec le financier américain.

Vendredi, le Parquet national financier (PNF) a ouvert une enquête pour "blanchiment de fraude fiscale aggravée" le concernant ainsi que sa fille Caroline.

"Les accusations portées à mon encontre sont inexactes et je le démontrerai", a assuré M. Lang samedi dans son courrier au ministre des Affaires étrangères.

D'après son avocat, Me Laurent Merlet, interrogé samedi sur BFM TV, Jack Lang "est à la fois très triste de quitter une institution muséale qu'il aime beaucoup" mais également "extrêmement combatif et ne laissera pas les calomnies prendre le terrain".

Jack Lang dirigeait l'IMA, une fondation de droit privé créée en 1980, depuis 2013.

L'ex-ministre avait été proposé à ce poste par les autorités françaises, mais c'est le conseil d'administration de l'IMA, composé à parité d'ambassadeurs de pays arabes et de personnalités choisies par le ministère français des Affaires étrangères, qui l'avait formellement désigné et reconduit à sa tête.

Depuis Beyrouth, le ministre français des Affaires étrangères avait souligné vendredi que la priorité était "de garantir le bon fonctionnement et la continuité et l'intégrité de l'Institut du monde arabe".

"Les premiers éléments qui ressortent de ces dossiers (Epstein) sont inédits et d'une extrême gravité" et "exigent un travail d'enquête rigoureux et approfondi", avait-il ajouté.



L'avocat de M. Lang avait rejeté cette semaine l'idée que les documents Epstein prouvent "d'intenses liens d'amitié" entre le criminel sexuel américain et son client. Jack Lang avait invoqué sa "naïveté" face aux révélations sur ses liens passés avec Epstein, mort en prison en 2019.

Après avoir déclaré lundi "assumer pleinement (ses) liens" passés avec le financier américain, il avait assuré mercredi qu'il ignorait tout du passé criminel de cet homme quand il l'avait rencontré il y a "une quinzaine d'années" par l'entremise du réalisateur Woody Allen.

Sa fille Caroline avait démissionné lundi de la tête d'un syndicat de producteurs de cinéma après les révélations sur une société "offshore" qu'elle

avait fondée en 2016 avec l'homme d'affaires américain. Parmi les documents publiés par les autorités américaines consultés par l'Afp figurent différents échanges éclairant la relation entre les deux hommes. Jack Lang "a personnellement insisté pour que tu viennes à son anniversaire", écrit en 2017 à Jeffrey Epstein l'homme d'affaires Etienne Binant, mécène de l'IMA. "C'est pour le cercle intime uniquement, il ne fait pas ce genre d'invitations à la légère."

"Cher Jeffrey, (...) votre générosité est infinie" aurait écrit lui-même Jack Lang en 2017. "Puis-je encore abuser?" demande-t-il avant de solliciter le milliardaire pour qu'il le transporte en voiture à une fête organisée par l'Aga Khan hors de Paris.

Mots flechés

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

RAMASSÉ DANS UN SAC	SANS AUCUN MOTIF	MAXIM- UM TITANE	POSSESSIF	IXIÈME	BALAI	BOURDE	FAÇON DE BRILLER	AIGREL- ETTE
				RUPINS CACHÉ				
POISON FUMÉ							EN TÊTE	
		AUTEUR INCONNU	CONNUE NOTE		BUTER			
GRECQUE	MÉTAL DES ANDES		RADIUM	BIBI À LA MODE			SYMBOLE DU NÉON LIÉ	
PERLE					SÈVE			NON-DIT
		LA FIN DU JOUR	PIGE		ZOZO GROS SERPENT			
BALAI ARRIÈRE			MÉTAL	PATELIN	DIFFIC- ULTÉ	ARTICLE	CIEL	LUMIÈRE VIVE
								TRONCHE
MIRIFI- QUE		FLEUR FRAÎCHE			POUR CHASSER LE CAFARD		CENTIME DIX SUR DIX	
FIN D'ANNÉE			TROUBLÉ	VOYELLES	REVEND DE LA DROGUE			
LETTRES DE SAM			SOU OU SOÛL			PINGRE		
PRESSE					CITOYEN D'ATHÈNES			

Solution mots flechés d'hier

PASSE	D	VÉNÉR- ABLE	PAROIS- SE	C	SE PELER	ANCIEN D'UN LIEU	SONNE EN OUTRE	S	ALORS	C	POI DE CHARGE
ACCROC- HAGE	E	S	C	A	R	M	O	U	C	H	E
CHOC	C	A	D	I	E	U	S	A	R	I	
VEINER	D	N	E	R	D	S	A	R	I		
HETRE	E	S	O	R	G	H	O				
CHUES	E	S	A	R							
ON	E	D	N	I							
ARMADA											
TAG	E	N									
RESTA											
INDU											

Directeur de la Publication et de la Rédaction Mohamed Benarbia Secrétaire général de la rédaction Mohamed Bouarab Rédaction Hassan Bentaleb Alain Bouithy Mourad Tabet Wafaa Mejdoubi Mehdi Ouassat Rachid Meftah Responsable des ressources humaines Atika Rachdi	Directeur artistique Fouad Ezzafir Service technique Khadija Sabi (Responsable) Myriem Rehane Khadija Halafi Mariama Farki Elkandoussi Elmardi Révision Abdelmoumein Warrach Secrétariat Asmaa Tabaa Photographe Ahmed Laaraki Libération Quotidien (6j/7) Adresse de la Rédaction 33, Rue Amir Abdelkader B.P. 2165 - Casablanca Maroc	E-mail: Libération@libe.ma Téléphone: 0522 61.94.04 Fax de la rédaction: 0522 62.09.72 Service annonces et publicité E-mail: annoncesliberation@libe.ma Youssef El Gahs Mouna El Youssoufi Loubna Baghdadadi Rkia Ait Dahman Siham Zaïter Fadwa Choukri 44, Avenue des E.A.R 3^{ème} Etage - Casablanca Tél: 0522 31.00.62 0522 62.32.32	0522 60 23 44 Fax: 0522 31.28.10 Imprimerie Les Editions Maghrébines 2000 exemplaires imprimés Distribution SAPRESS Dossier de presse 130/64 Site web: www.libe.ma Journal Libération Libération Maroc 2017 www.ojd.ma
---	--	---	--

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

- 1 - Canaille
- 2 - Chargé - Espion de Louis XV
- 3 - Dévêtu - Elle fait le livre
- 4 - Capitale des dieux - Réfléchi
- 5 - Plus connu que son vainqueur ! - Donneur de canail
- 6 - Clé de sons - On les cultive entre bureau et cimetière
- 7 - Auteur de Colomba - Philosophe français
- 8 - Coordonnant - Ville de France
- 9 - Bien avant Tokyo - Démentent
- 10 - Manie - Ecimée

VERTICALEMENT

- 1 - En dernière analyse
- 2 - Voie de communication - Bilan
- 3 - Dans latin - Vieille chance - Font le roc
- 4 - « Plus mal » - Fit feu
- 5 - Risquent - Personnel
- 6 - Eau d'Afrique - Cerné
- 7 - Arrêt de flux sanguin
- 8 - Vieille bête - Lac des Pyrénées - Jeu de napperons
- 9 - Quand - Négatif
- 10 - Héros de Virgile - Galerie de Gymnase

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	M	A	N	A	G	E	M	E	N	T
2	A	M	I	R	A	L		N	I	E
3	T	A	L	C		U	N	S		R
4	R	D		A	S	S	E	O	I	R
5	A	O	R	T	E		E	L		A
6	Q	U	E	U	T	E		E	R	S
7	U		P	R	E		N	I	E	S
8	A	N	E	E		C	O	L	L	E
9	G	I	R		P	O	I	L	U	E
10	E	T	E		C	R	E	E	E	S

Grilles de sudoku

Facile

			1	2				
	2					1	3	
		1	9	4	5		8	6
4	9		3	5			1	8
1								3
7	3			6	1		2	5
2	1		5	8	4	3		
	6	9					4	
			2	6				

Difficile

			5	8	9		4	
	3	8						7
	5		6					2
	9		3					
2	1						7	4
				4		5		
7				2		1		
5						7	8	
	8		7	4	5			

Moyen

	4			3			5	
1			9				7	6
		3						9
	5	6		7		1		
			6		2			
		2		4		9	8	
6						3		
5	2	4			3			1
	1			6			9	

Expert

		2		3				
			2		6	3	4	
5			1			2		
9					8			5
	4						1	
2			6					7
		8			2			4
	6	5	4		1			
				6		5		

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

5	2	6	9	4	1	7	3	8
4	8	9	3	6	7	2	5	1
1	3	7	8	2	5	4	9	6
8	9	4	7	5	6	3	1	2
2	7	5	1	3	9	6	8	4
3	6	1	4	8	2	5	7	9
9	4	2	5	1	3	8	6	7
7	5	8	6	9	4	1	2	3
6	1	3	2	7	8	9	4	5

Difficile

1	2	8	4	5	3	6	7	9
6	5	4	7	9	1	8	2	3
3	7	9	2	8	6	4	5	1
4	8	3	1	2	9	5	6	7
7	9	1	5	6	4	3	8	2
2	6	5	3	7	8	1	9	4
8	3	6	9	4	7	2	1	5
9	1	2	8	3	5	7	4	6
5	4	7	6	1	2	9	3	8

Moyen

4	1	7	6	9	5	8	2	3
9	3	8	2	7	4	5	6	1
6	2	5	8	1	3	9	4	7
1	9	2	5	6	8	7	3	4
5	4	6	7	3	2	1	9	8
7	8	3	1	4	9	6	5	2
8	6	9	3	2	7	4	1	5
2	5	1	4	8	6	3	7	9
3	7	4	9	5	1	2	8	6

Expert

8	6	3	5	4	1	7	2	9
7	5	1	6	2	9	4	8	3
2	4	9	3	7	8	5	1	6
1	2	4	7	8	6	3	9	5
9	3	7	2	5	4	8	6	1
6	8	5	9	1	3	2	4	7
4	7	2	1	6	5	9	3	8
3	1	8	4	9	7	6	5	2
5	9	6	8	3	2	1	7	4

Livre

— Qu'en savez-vous, mon père ? dit Sténio. Tout ce qui est contraire aux lois de la nature est peut-être abominable devant le Seigneur. Quelques-uns ont osé le dire dans ce siècle d'examen philosophique, et je suis de ceux-là. Mais je vous épargnerai ces lieux communs. Je me bornerai à vous faire une question. La voici : si demain, au lever du jour, après vous être endormi dans les larmes et la prière, vous veniez à vous réveiller dans les bras d'une femme apportée à votre chevet par la malice des esprits de ténèbres ; après la surprise, la frayeur, la lutte, la victoire, l'exorcisme, tout ce que vous éprouveriez et feriez (je n'en doute pas), dites-moi, iriez-vous bien dire la messe un instant après et toucher le corps du Christ sans la moindre terreur ?

— Avec la grâce de Dieu, répondit Magnus, peut-être mes mains seraient-elles restées assez pures pour toucher l'hostie sainte. Néanmoins, je ne voudrais pas l'oser sans m'être auparavant purifié par la pénitence.

— Fort bien, mon père. Vous voyez bien que vous êtes moins purifié que moi ; car je pourrais à présent dormir toute une nuit à côté de la plus belle femme du monde sans éprouver autre chose pour elle que du dégoût et de l'aversion. En vérité, vous avez perdu votre temps à jeûner et à prier ; vous n'avez rien fait, puisque la chair peut encore épouvanter l'esprit, et que le vieil homme peut encore troubler la conscience de l'homme nouveau. Vous avez bien réussi à creuser votre estomac, à irriter votre cerveau, à déranger la combinaison harmonieuse de vos organes ; mais vous n'avez pas réduit comme moi votre corps à un rôle passif, vous n'en êtes pas venu au point de subir l'épreuve dont je parle et d'aller immédiatement communier sans confession. Vous n'avez obtenu pour résultat qu'un lent suicide physique, c'est-à-dire une action que votre religion condamne comme un crime affreux, et vous êtes sous l'empire des mauvais désirs comme aux premiers jours de votre pénitence. Dieu ne vous a pas bien secondé, mon père ! »

L'ermite se leva, et, se redressant de toute la hauteur de sa grande taille affaissée, il regarda le ciel encore une fois ; puis, posant ses deux mains sur son front dans une affreuse anxiété, il s'écria :



« Serait-il vrai, ô mon Dieu ! m'aurais-tu refusé les secours et le pardon ? M'aurais-tu abandonné à l'esprit du mal ? Te serais-tu retiré de moi sans vouloir prêter l'oreille à mes sanglots, à mes cris suppliants ? Aurais-je souffert en vain, et toute cette vie de combats et de torture serait-elle perdue ? Non, s'écria-t-il encore avec enthousiasme en élevant ses longs bras grêles hors de ses manches de bure, je ne le croirai pas, je ne me laisserai pas décourager par les paroles impies de cet enfant du siècle. J'irai jusqu'au bout, j'accomplirai mon sacrifice ; et, si l'Eglise a menti, si les prophètes ont été inspirés par l'esprit de ténèbres, si la parole divine a été détournée de son vrai sens, si mon zèle a été plus loin que ton exigence, du moins tu me tiendras compte du désir opiniâtre, de la volonté féroce qui m'a séparé de la terre pour me faire conquérir le ciel ; tu liras au fond de mon cœur cette passion ardente qui me dévorait pour toi, mon Dieu, et qui parle si haut dans une âme dévorée d'autres passions terribles. Tu me pardonneras d'avoir manqué de lumière et de sagesse, tu ne pèseras que mes sacri-

fices et mes intentions, et, si j'ai porté cette croix jusqu'à ma mort, tu me donneras ma part dans la mansuétude de ton éternel repos !

— Est-ce que le repos est dans le système de l'univers ? dit Sténio. Espérez-vous être assez grand pour mériter que Dieu crée pour vous seul un univers nouveau ? Croyez-vous qu'il y ait aux cieux des anges oisifs et des vertus inertes ? Savez-vous que toutes les puissances sont actives, et qu'à moins d'être Dieu vous n'arriverez jamais à l'existence immuable et infinie ? Oui, Dieu vous bénira, Magnus, et les saints chanteront vos louanges là-haut sur des harpes d'or. Mais quand vous aurez apporté, vierge et intacte, aux pieds du maître, l'âme d'élite qu'il vous a confiée ici-bas ; quand vous lui direz : « Seigneur, vous m'aviez donné la force ; je l'ai conservée, la voici ; je vous la rends, donnez-moi la paix éternelle pour récompense ; » Dieu répondra à cette âme prosternée : « C'est bien, ma fille, entre dans ma gloire et prends place dans mes phalanges étincelantes. Tu accompliras désormais de nobles travaux ; tu conduiras le char

de la lune dans les plaines de l'éther ; tu rouleras la foudre dans les nuées ; tu enchaîneras le cours des fleuves ; tu monteras la tempête, tu la feras bondir sous toi comme une cavale hennissante ; tu commanderas aux étoiles. Substance divine, tu seras dans les éléments ; tu auras commerce avec les âmes des hommes ; tu accompliras, entre moi et tes anciens frères, des missions sublimes ; tu rempliras la terre et les cieux ; tu verras ma face et tu converseras avec moi ». Cela est beau, Magnus, et la poésie trouve son compte à ces sublimes aberrations. Mais, quand il en serait ainsi, je n'en voudrais pas. Je ne suis pas assez grand pour être ambitieux, pas assez fort pour vouloir un rôle, soit ici, soit là-haut. Il convient à votre orgueil gigantesque de soupirer après les gloires d'une autre vie ; moi je ne voudrais pas même d'un trône élevé sur toutes les nations de la terre. Si je doutais de la bonté divine au point d'espérer autre chose que le néant, pour lequel je suis fait, je lui demanderais d'être l'herbe des champs que le pied foule et qui ne rougit pas, le marbre que le ciseau façonne et qui ne saigne pas, l'arbre que le vent fatigue et qui ne le sent pas. Je lui demanderais la plus inerte, la plus obscure, la plus facile des existences ; je le trouverais trop exigeant encore s'il me condamnait à revivre dans la substance gélatineuse d'un mollusque. C'est pourquoi je ne travaille pas à mériter le ciel ; je n'en veux pas, j'en crains les joies, les concerts, les extases, les triomphes. Je crains tout ce dont je puis concevoir l'idée ; comment désirerais-je autre chose que d'en finir avec tout ? Eh bien ! je suis plus content que vous, mon père, je m'en vais sans inquiétude et sans effroi vers l'éternelle nuit, tandis que vous approchez, éperdu, tremblant, du tribunal suprême où le bail de vos souffrances et de vos fatigues va se renouveler pour l'éternité. Je ne suis pas jaloux ; j'admire votre destinée, mais je préfère la mienne ».

Magnus, effrayé des choses qu'il entendait, et ne se sentant pas la force d'y répondre, se pencha vers Trenmor ; et de ses deux mains serrant avec force la main de l'homme sage, ses yeux, pleins d'anxiété, semblèrent lui demander l'appui de sa force.

(A suivre)



L'Iran exclut de renoncer à enrichir l'uranium "même en cas de guerre"



Abbas Araghchi

L'Iran a exclu dimanche de renoncer à l'enrichissement de l'uranium dans le cadre de ses négociations avec Washington, "même en cas de guerre" avec les Etats-Unis qui maintiennent la pression militaire.

Après une première session de pourparlers vendredi à Oman, qu'ils ont tous deux jugée positive, les deux pays ont affirmé vouloir poursuivre leurs discussions.

Mais l'Iran campe sur ses lignes rouges, n'acceptant de discuter que de son programme nucléaire et martelant qu'il est en droit de développer du nucléaire civil. Les Etats-Unis, qui ont déployé une vaste force navale dans le Golfe, exigent un accord plus large, incluant la limitation des capacités balistiques du pays et l'arrêt de son soutien à des groupes armés hostiles à Israël.

Le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, qui ira mercredi à Washington plaider auprès de Donald Trump une ligne dure envers Téhéran, exige que ces deux volets soient "inclus dans toute négociation", a indiqué samedi son bureau.

Le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, a réaffirmé dimanche que l'Iran ne céderait pas à la demande réitérée de Donald Trump de renoncer à l'enrichissement d'uranium, "même si une guerre nous est imposée" a-t-il souligné.

Il a indiqué, sans plus de détails, que l'Iran pouvait envisager "une série de mesures de confiance concernant le programme nucléaire", en contrepartie d'une levée des sanctions internationales qui asphyxient l'économie iranienne.

Mais il s'est ensuite interrogé sur le "sérieux" des Etats-Unis à "mener de véritables négociations", lors

d'une conférence de presse à laquelle l'AFP a assisté.

L'Iran "évaluera l'ensemble des signaux et décidera de la poursuite des négociations", a-t-il affirmé.

Le déploiement militaire américain "ne nous effraie pas", a-t-il encore déclaré, au lendemain d'une visite de l'émissaire américain, Steve Witkoff, à bord de l'Abraham Lincoln, navire amiral de la force navale américaine déployée dans le Golfe.

Lors de cette visite avec l'amiral Brad Cooper, chef du Commandement militaire américain pour le Moyen-Orient, et Jared Kushner, le gendre de Donald Trump, le négociateur américain avait mis en avant "le message de paix et de force du président Trump".

Ce dernier a multiplié les menaces d'intervention militaire en Iran, d'abord en réponse à la répression sanglante par le pouvoir du mouvement de contes-

tation en janvier, puis pour pousser Téhéran à un accord.

Après les pourparlers de vendredi entre MM. Witkoff, Kushner et Araghchi - les premiers depuis les bombardements américains sur des installations nucléaires iraniennes en juin dernier - le président américain a salué des "très bonnes" discussions, affirmant qu'elles se poursuivraient "en début de semaine prochaine".

Les pourparlers "menés avec le soutien de gouvernements amis de la région, constituent un pas en avant", a déclaré dimanche le président iranien, Massoud Pezeshkian sur X.

Samedi, M. Araghchi avait dit s'être mis d'accord avec Washington pour tenir "bientôt" une nouvelle session de discussions, relevant qu'il restait "encore un long chemin à parcourir pour établir la confiance", dans un entretien avec la chaîne qatarie Al Jazeera.

Il avait aussi répété que la question des capacités balistiques de l'Iran ne pourrait "jamais être négociée", s'agissant "d'un enjeu de défense".

Les pays occidentaux et Israël accusent l'Iran de chercher à se doter de l'arme nucléaire, ce que Téhéran dément.

L'Iran et les Etats-Unis avaient engagé des négociations au printemps dernier. Elles achoppaient notamment sur la question de l'enrichissement d'uranium par Téhéran et avaient été gelées par la guerre de 12 jours déclenchée par une attaque israélienne contre l'Iran en juin.

Donald Trump avait affirmé que les frappes américaines menées pendant ce conflit avaient "anéanti" les capacités nucléaires iraniennes, mais l'ampleur exacte des dégâts reste inconnue.

Il a brandi de nouveau la menace d'une intervention à la suite de la répression du mouvement de contestation en janvier en Iran.

L'ONG Human Rights Activists News Agency (HRANA), basée aux Etats-Unis, a dit avoir confirmé 6.961 morts, pour la plupart des manifestants, et a recensé plus de 51.000 arrestations.

En cas d'attaque, l'Iran a averti qu'il viserait les bases américaines dans la région, et pourrait bloquer le détroit d'Ormuz, point de transit clé pour les approvisionnements énergétiques mondiaux.

Au Texas, des familles d'immigrés dénoncent des conditions de détention indignes

Au fin fond du Texas, le centre de détention pour familles d'immigrés de Dilley symbolise l'implacable volonté d'expulsions de l'administration Trump. Adultes et enfants y sont enfermés pendant des mois, dans des conditions insalubres.

C'est là que Liam Conejo Ramos, un petit Equatorien de 5 ans, avait été envoyé avec son père, après son arrestation en janvier par la police fédérale américaine de l'immigration (ICE) à Minneapolis, dans le nord du pays, avant qu'un juge n'ordonne qu'il soit ramené chez lui.

C'est là aussi que sont détenus depuis plus de huit mois la femme et les cinq enfants d'un Egyptien inculpé pour avoir lancé des engins incendiaires en juin dans le Colorado (ouest) sur les participants à une marche hebdomadaire en soutien aux otages israéliens à Gaza.

Des témoignages de détenus actuels ou passés par ce centre, recueillis par l'AFP via l'ONG de défense des immigrés RAICES, font état de conditions sanitaires préoccupantes. Certains ont préféré s'identifier uniquement par un prénom d'emprunt ou une initiale.

"Le cas de Liam et de son père, Adrian, est ca-

ractéristique de la situation de beaucoup de ces familles", explique à l'AFP Javier Hidalgo, directeur juridique de RAICES. "Ils étaient engagés dans un processus de régularisation. Ils se rendaient aux rendez-vous fixés par la justice, mais ils se sont fait arrêter quand même."

Les souffrances subies par ces enfants "n'ont pas d'autre but que de tenter de convaincre les familles de renoncer" à contester leur expulsion, estime-t-il.

Le nombre moyen d'enfants détenus par ICE depuis le retour au pouvoir de Donald Trump a plus que sextuplé par rapport aux 16 derniers mois de son prédécesseur démocrate Joe Biden, passant de 25 à 170 par jour, selon des données analysées par le site The Marshall Project.

Dilley, d'une capacité de 2.000 personnes, est l'un des deux centres de détention familiale pour immigrés au Texas (sud). Début février, les autorités y ont confirmé deux cas de rougeole, annonçant avoir suspendu toute nouvelle incarcération et placé les personnes concernées en quarantaine.

Entrés légalement par la frontière mexicaine sous l'administration Biden, "W", une Haïtienne de 34 ans, et son fils de deux ans ont demandé l'asile

aux Etats-Unis. Ils se sont installés dans l'Ohio, mais lors d'un voyage à New York, ils ont été arrêtés par l'ICE et transférés à Dilley en octobre.

"Mon fils et moi sommes en prison. Il n'y a absolument aucune intimité", déplore-t-elle dans un témoignage recueilli en novembre par RAICES, faisant état de "lumières allumées 24 heures sur 24".

"Récemment il y a eu beaucoup de protestations quand des gens ont découvert des insectes sur les brocolis qu'ils nous servaient", obligeant la sécurité à intervenir pour ramener le calme, a-t-elle dit.

Egalement détenue en octobre à Dilley, Diana, une Colombienne dont la fille de 10 ans souffre de la maladie de Hirschsprung, une malformation digestive, a reproché aux autorités de l'établissement de refuser de lui fournir une alimentation adaptée.

Diana a alerté le personnel médical mais une médecin "m'a dit qu'ils n'étaient pas là pour répondre à mes besoins, que j'étais en détention et que leur seule responsabilité était de s'assurer que nous ne souffrions pas de faim", selon son témoignage.

L'entreprise privée CoreCivic, qui gère le centre, affirme faire de la santé et de la sécurité des détenus une "priorité absolue".

"Nos partenaires gouvernementaux de l'ICE

partagent cette préoccupation et nous travaillons en étroite collaboration avec eux pour garantir le bien-être de toutes les personnes placées sous notre responsabilité", a déclaré l'entreprise dans un communiqué à l'AFP, assurant que toutes ont accès en permanence à un suivi médical.

Quant à la famille de l'auteur présumé de l'attentat dans le Colorado, Mohamed Sabry Soliman, le gouvernement Trump justifie son maintien en détention à Dilley par une éventuelle connaissance de ses intentions.

Lui-même comme sa femme, Hayam El Gamal, ou ses enfants, âgés de 5 à 18 ans, assurent pourtant depuis le début qu'il a agi sans en avoir avisé ce soit.

"Nous voudrions tellement avoir été au courant de son effroyable projet, pour pouvoir l'empêcher de faire du mal à autrui", confie l'ainée, Habiba, dans un texte manuscrit publié le 28 janvier par leur avocat, Eric Lee.

"Il faudrait que tout le monde se lève pour dire que détenir des familles pendant de longues périodes indéfinies devrait être illégal", écrit-elle. "Cet endroit pourrait être supportable pendant 20 jours au maximum, plus que cela est très dur."

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE
KHOURIBGA
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DU BUDGET
ET DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL N°
01/BG/2026

Le 04/03/2026 à 11 H, il sera procédé, dans les bureaux du Secrétariat général, sis au siège de la province de KHOURIBGA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 01/BG/2026 du 04/03/2026 pour : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE BATIMENTS ADMINISTRATIFS :
- PACHALIK KHOURIBGA - 1^{er} DISTRICT ADMINISTRATIF A LA VILLE KHOURIBGA
- 2^{ème} DISTRICT ADMINISTRATIF A LA VILLE KHOURIBGA
- 7^{ème} ANNEXE ADMINISTRATIVE A LA VILLE KHOURIBGA
- PROVINCE DE KHOURIBGA -
Le dossier de d'Appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma - L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à un million deux cent trente-cinq mille six cent et un dirham soixante centimes TTC (1 235 601,60 DH TTC).
- Le cautionnement provisoire est fixé à : Vingt-quatre Mille Dirhams (24 000,00 dh)
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics, et aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du

budget n° 1692-23 du 4 hijra 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation

N°598/PA

"STE ES-SIDIK CAR SARL
AU" CONSTITUTION
RC : 10937

Aux termes d'un acte sous seing privé du 27/01/2026 il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique, au capital social de 500 000,00 Dhs comme suite :
Dénomination : " ES-SIDIK CAR "

Forme Juridique : Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique (SARL AU).

SIEGE SOCIAL: MAGASIN N°09, KISSARIAT ESSIDIKI SITUÉ A L'ANGLE DES RUES TLEMEN ET SIDI MOHAMED, N°25, AHFIR, BERKANE.

Objet social: LOCATION DE VOITURE SANS CHAUFFEUR.

Capital Social : le capital social est de 500 000,00 dhs (Cinq Cent Mille dirhams) divisés en 5000 (Cinq Mille) parts sociales de 100,00 dhs (cent dirhams) chacune.

• Mr ES-SIDIK ADDI, 5 000 Parts sociales.

GERANCE : Mr ES-SIDIK ADDI, est Gérant Associé Unique de cette société pour une durée illimitée.

DURÉE : 99ans
Dépôt légal : a été effectué au greffe du tribunal de 1^{ère} instance de Berkane en date du 05/02/2026 sous N° : 57.

N°599/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EDUCATION
NATIONALE
DU PRESCOLAIRE
ET DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE
D'EDUCATION ET DE
FORMATION BENI MEL-
LAL KHENIFRA
DIRECTION
PROVINCIAL D'AZILAL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL
SIMPLIFIE

N° 01INV/2026/AZ
(Séance publique)

Le Mardi 24/02/2026 à 11H00 du matin, en séance publique, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la Direction Provinciale de l'Académie Régionale de l'Education et de Formation de Beni Mellal-Khenifra à Azilal, sis à avenue Hassan II à la province d'Azilal, à l'ouverture des plis de l'appel d'offre ouvert national simplifié N° 01INV/2026/AZ, ayant pour objet : " Acquisition et installation de support de montage universel, réglable plafonnier de vidéoprojecteur aux établissements pionniers relevant de la Direction Provinciale d'Azilal, en lot unique".

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Neuf mille Dirhams (19 000,00).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

972 000,00 Dhs TTC (Neuf Cent Soixante Douze Mille Dirhams 00 Centimes)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux disposi-

tions des articles 30 à 34 et l'article 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du Règlement de Consultation.

N°600/PA

Cabinet Comptable
MOUNSEF AZMANI
46, Rue Anoual Al-Hoceima
" Sté AL HOCEIMA-
TRANS SARL "

Société à responsabilité limitée au capital de 100.000,00 dh Siège social : 98, Rue Mohamed VI Hay 1 BENI BOUAYACH, AL HOCEIMA

L'assemblée générale extraordinaire du 07/01/2026 de la société

"AL HOCEIMA-TRANS SARL " au capital de 100.000,00 dh dont le siège

social est 98, Rue Mohamed VI Hay 1 BENI BOUAYACH, AL HOCEIMA

a approuvé :

➤ Dissolution anticipée de la société AL HOCEIMA-TRANS SARL.

➤ Nomination de Mme. ACHAFAR Fadoua Liquidatrice de la société.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de première instance d'Al-Hoceima le 22/01/2026 sous le N°19

N°601/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL
COMMUNE D'INEZGANE
DIRECTION DES SERVICES
DIVISION DES AFFAIRES FINANCIERES ET MARCHES
BUREAU DES MARCHES

AVIS DE MODIFICATION ET REPORT

CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE
N°02/2026/CI

ETUDE ARCHITECTURALE ET SUIVI CONCERNANT LA CONSTRUCTION

D'UNE PISCINE COUVERTE SEMI OLYMPIQUE A INEZGANE

"Commune Inezgane préfecture d'Inezgane Ait melloul"

Le président de la commune d'Inezgane informe le public que :

-des modifications sont introduites au contrat et au programme de la consultation architecturale N°02/2026/CI relatif à « l'ETUDE ARCHITECTURALE ET SUIVI CONCERNANT LA CONSTRUCTION D'UNE PISCINE COUVERTE SEMI OLYMPIQUE A INEZGANE »

- que Le budget prévisionnel maximum, Hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de 6.000.000,00 dhs HT (six millions Dirhams Hors Taxe) et

- que la séance d'ouverture des plis est reportée pour le 24/02/2026 à 10h00.

N°602 /PA

SENS MARRAKECH - CASABLANCA - FES

N° train	Marrakech مراكش	Benguerir بنكري	Settat ستات	Berechid بربرشد	Casa Ouals الدار البيضاء الواليس	Casa voyagours الدار البيضاء المسافرين	Ain Sebba عين السبع	Mohammedia المحمدية	Rabat Agdal الرباط أكدال	Rabat Ville الرباط المدينة	Sala سلا	Sala Taborout سلا تابروت	Kenitra كنيترا	Sidi yalha سیدی یالہ	Sidi Slimane سیدی سلیمان	Sidi Kacem سیدی کاسم	Meknes al amir مکناس الأمير	Meknes مکناس	Sebba ayoun سبع ایون	Ain taoufata عين تاوفات	Fes فاس
121*																					
101					5:40	5:59	6:31	6:37	6:47	6:52	7:30	7:35	7:44	7:58	7:58	8:38	8:47	9:07	9:34	8:02	
103					6:40	6:48	6:59	7:31	7:37	7:47	7:52	8:13	8:30	8:49	9:05	9:46	9:55	10:06	10:17	10:35	
600*	4:50	5:35	6:39	6:59	7:21	7:30	7:38	7:49	8:21	8:27	8:37	8:41	9:02	9:35	9:51	10:30	10:39			11:15	
602	5:50	6:35	7:39	7:59	8:21	8:30	8:38	8:49	9:21	9:27	9:37	9:41	10:02	10:35	10:51	11:30	11:39	11:53	12:04	12:25	
141					9:30	9:59	10:21	10:27	10:37	10:41	11:02	11:35	11:51	12:30	12:39	12:59	13:27	13:53	14:27	14:53	
606	7:50	8:35	9:39	9:59	10:21	10:30	10:38	10:49	11:21	11:27	11:37	11:41	12:02	12:35	12:51	13:30	13:39	13:59	14:27	14:53	
143					11:30	11:58	12:40	12:47	12:57	13:07	13:40	14:02	14:30	14:58	15:14	15:53	16:09	16:39	16:58	17:19	
610	9:50	10:35	11:39	11:59	12:21	12:30	12:38	12:49	13:21	13:27	13:37	13:41	14:02	14:35	14:51	15:30	15:39	15:59	16:27	16:53	
612	10:50	11:35	12:39	12:59	13:21	13:30	13:38	13:49	14:21	14:27	14:37	14:41	15:02	15:35	15:51	16:30	16:39	16:59	17:27	17:53	
614	11:50	12:35	13:39	13:59	14:21	14:30	14:38	14:49	15:21	15:27	15:37	15:41	16:02	16:35	16:51	17:30	17:39	17:59	18:27	18:53	
616	12:50	13:35	14:39	14:59	15:21	15:30	15:38	15:49	16:21	16:27	16:37	16:41	17:02	17:35	17:51	18:30	18:39	18:59	19:27	19:53	
618	13:50	14:35	15:39	15:59	16:21	16:30	16:38	16:49	17:21	17:27	17:37	17:41	18:02	18:35	18:51	19:30	19:39	19:59	20:27	20:53	
620	14:50	15:35	16:39	16:59	17:21	17:30	17:38	17:49	18:21	18:27	18:37	18:41	19:02	19:35	19:51	20:30	20:39	20:59	21:27	21:53	
622	15:50	16:35	17:39	17:59	18:21	18:30	18:38	18:49	19:21	19:27	19:37	19:41	20:02	20:35	20:51	21:30	21:39	21:59	22:27	22:53	
624	16:50	17:35	18:39	18:59	19:21	19:30	19:38	19:49	20:21	20:27	20:37	20:41	21:02	21:35	21:51	22:30	22:39	22:59	23:27	23:53	
626	17:50	18:35	19:39	19:59	20:21	20:30	20:38	20:49	21:21	21:27	21:37	21:41	22:02	22:35	22:51	23:30	23:39	23:59	24:27	24:53	
MA					21:15	21:23	21:31	21:34	22:08	22:14	22:24	22:28	22:49	23:23	23:41	24:09	24:18	24:36	24:54	25:12	
628	18:50	19:45	20:49	21:09	21:31	21:40	21:48	21:54	22:31	22:37	22:47	22:51	23:12	23:46	24:03	24:30	24:39	24:59	25:27	25:53	
139					22:25	22:33	22:41	22:44	23:08	23:14	23:24	23:28	23:49	24:23	24:40	25:07	25:16	25:36	25:54	26:12	
MT	21:00	21:46	22:49	23:10	23:34	23:48	23:59	0:14	0:32	1:00	1:13	1:30	1:44	2:30	2:37	2:49	2:59	3:09	3:19	3:29	

SENS FES - CASABLANCA - MARRAKECH

N° train رقم القطار	Fes فاس	Ain taoufata عين تاوفات	Sebba ayoun سبع ايون	Meknes مكناس	Meknes al amir مكناس الامير	Sidi Kacem سدي كاسم	Sidi Slimane سدي سليمان	Sidi yalha سدي يالها	Kenitra كنيترا	Sala Taborout سلا تابروت	Sala سلا	Rabat Ville الرباط المدينة	Rabat Agdal الرباط اكادال	Mohammedia المحمدية	Ain Sebba عين السبع	Casa voyagours الدار البيضاء المسافرين	Casa Ouals الدار البيضاء الواليس	Berrechid بربرشد	Settat ستات	Benguerir بنكري	Marrakech مراكش
107	2:50			3:28	4:17	4:33	5:14	5:39	5:52	5:58	6:31	6:42	6:50	6:59	7:30	7:49	8:21	8:37	8:47	9:07	9:34
108	3:42			4:17	5:04	5:24	6:08	6:26	6:30	6:42	6:49	7:26	7:38	7:46	8:17	8:36	9:08	9:24	9:34	9:54	10:35
104*	4:55			5:30	6:12	6:25	7:00	7:18	7:22	7:35	7:40	8:12	8:23	8:35	9:06	9:25	9:57	10:13	10:31	11:14	11:54
106	5:40	5:54	6:04	6:17	6:22	7:04	7:17	7:39	8:00	8:18	8:22	8:35	8:40	9:12	9:23	9:35	9:44	10:06	10:30	11:31	12:14
170*	6:10	6:23	6:33	6:46																	
110	6:40			7:17	7:22	8:04	8:17	8:39	9:00	9:18	9:22	9:35	9:40	10:12	10:23	10:35	10:44	11:06	11:30	12:31	13:14
112	7:40	7:54	8:04	8:17	8:22	9:04	9:17	9:39	10:00	10:18	10:22	10:35	10:40	11:12	11:23	11:35	11:44	12:06	12:30	13:31	14:14
114	8:40			9:17	9:22	10:04	10:17	10:39	11:00	11:18	11:22	11:35	11:40	12:12	12:23	12:35	12:44	13:06	13:30	14:31	15:14
116	9:40	9:54		10:17	10:22	11:04	11:17	11:39	12:00	12:18	12:22	12:35	12:40	13:12	13:23	13:35	13:44	14:06	14:30	15:31	16:14
118	10:40			11:17	11:22	12:04	12:17	12:39	13:00	13:18	13:22	13:35	13:40	14:12	14:23	14:35	14:44	15:06	15:30	16:31	17:14
120	11:40	11:54	12:04	12:17	12:22	13:04	13:17	13:39	14:00	14:18	14:22	14:35	14:40	15:12	15:23	15:35	15:44	16:06	16:30	17:31	18:14
122	12:40			13:17	13:22	14:04	14:17	14:39	15:00	15:18	15:22	15:35	15:40	16:12	16:23	16:35	16:44	17:06	17:30	18:31	19:14
124	13:40	13:54		14:17	14:22	15:04	15:17	15:39	16:00	16:18	16:22	16:35	16:40	17:12	17:23	17:35	17:44	18:06	18:30	19:31	20:14
142	14:40			15:17	15:22	16:04	16:17	16:39	17:00	17:18	17:22	17:35	17:40	18:12	18:23	18:35	18:44	19:06	19:30	20:31	21:14
128	15:40	15:54	16:04	16:17	16:22	17:04	17:17	17:39	18:00	18:18	18:22	18:35	18:40	19:12	19:23	19:35	19:44	20:06	20:30	21:31	22:14
503	16:40			17:17	17:22	18:04	18:17	18:39	19:00	19:18	19:22	19:35	19:40	20:12	20:23	20:35	20:44	21:06	21:30	22:31	23:14
132	17:40	17:54		18:17	18:22	19:04	19:17	19:39	20:00	20:18	20:22	20:35	20:40	21:12	21:23	21:35	21:44	22:06	22:30	23:31	24:14
144				19:17	19:22	20:04	20:17	20:39	21:00	21:18	21:22	21:35	21:40	22:12	22:23	22:35	22:44	23:06	23:30	24:31	25:14
204	20:40	19:54		20:17	20:22	21:04	21:17	21:39	22:00	22:18	22:22	22:35	22:40	23:12	23:23	23:35	23:44	24:06	24:30	25:31	26:14
146	20:40			21:17	21:22	22:04	22:17	22:39	23:00	23:18	23:22	23:35	23:40	24:12	24:23	24:35	24:44	25:06	25:30	26:31	27:14

"Entre amis"

Frédéric Nietzsche, le philosophe-poète

Resté connu pour un philosophe, Nietzsche (1844-1900) aurait tendance à dire qu'il était poète avant tout. Cette méfiance à l'égard des philosophes, qu'il désignait par «des prêtres masqués», donne raison à cette idée que le poète se méfie des intellectuels. Son intérêt pour la poésie reste on ne peut plus présent dans ses textes philosophiques, si l'on en croit les spécialistes. Parmi ses poèmes, c'est «Entre amis» qui retient notre attention et notre curiosité, un poème qui tient lieu d'excipit dans le fameux livre : *Humain, trop humain*. L'attention qu'il accordait à la musique témoigne aussi de cette conscience fabuleuse qu'il avait, à savoir que le poète, à l'image des artistes véridiques, n'est pas un intellectuel.

Comme s'il avait envie de nous confier un secret ou de nous ouvrir des pistes vers l'accès au sens, Nietzsche, en grand poète de la langue allemande, nous offre ce poème où il nous parle à cœur ouvert, en tant qu'ami du lecteur.

En effet, il faut lire Nietzsche en tenant compte de son humour, comme l'a déjà soutenu Philippe Sollers lors d'une rencontre qui lui est dédiée (Sollers, «L'autre Nietzsche»). Pour comprendre Nietzsche, dit Sollers, il faut oublier un peu qu'il est philosophe. Sollers y soutenait la thèse que Nietzsche est poète jusqu'au bout. Le poète étant celui ne supportant jamais ce qu'il qualifie de «bassesse d'instinct», qui tient à cœur à sa sœur, une antisémite notoire, la falsificatrice même de la pensée de Nietzsche.

Nietzsche, ajoute Sollers, est un visionnaire qui annonce une catastrophe allemande au point de rejeter toute l'Allemagne, allant jusqu'à s'inventer polonais. Sa sœur, cette «venimeuse vermine», comme dit Sollers, tout en sachant que son frère est incontestablement un génie, le taxe dans une de ses lettres de quelqu'un atteint d'un délire maladi.

Or, fidèle à des principes solides, contrairement à ce qu'on croit, Nietzsche fait l'éloge de l'humain, comme en atteste son poème «Entre amis». Raison pour laquelle, dans son hymne à l'amitié, il souligne l'intérêt de cette valeur en moyennant l'adverbe «ensemble» : «Il est beau de se taire ensemble, / Plus beau de rire ensemble». Le taire et le dire se prévalent dans un moment de convivialité où règne le goût des réunions et des festins de la vie entre amis. Ainsi l'amitié devient-elle le symbole de la réunion joyeuse, de la fraternité et de la sagesse entre gens.

Le rire sur lequel le poète insiste demeure la manifestation concrète de la véritable amitié lorsqu'elle est sincère. Le rire symbolise la pureté des cœurs et la candeur immaculée : «Rire entre amis, éclats cordiaux / Et blanches dents qui se découvrent».

Entre amis, l'ordre des choses s'inverse. Le taire relève de l'action, et non de la réaction, du victorieux, par humilité. Le rire serait survenu après qu'on s'est rendu compte que nous avons dit une bêtise. Rire de soi après l'erreur



pour apprendre la raison. L'emploi des verbes à la deuxième personne du pluriel renvoie à un «nous» fraternel qui n'en demeure pas moins universel si tant est que c'est un «nous» qui concerne tous les amis.

Se taire au lieu de manifester la joie quand on part gagnant, rire au lieu de manifester le regret quand on a fait mal, pourvu qu'une nouvelle culturelle se crée ! Tant que la fosse nous attend, au bout, il faut vivre sans rien regretter. Et face à la tombe qui nous attend, il faut rire, savoir rire aussi, ainsi qu'y fait bien droit le refrain : «Ça mes amis ! L'aurons-nous bien ? / Ainsi soit-il ! Et au revoir !».

Et ce n'est pas tout, car l'amitié est la qualité des gens naïfs, incapables en matière de calcul, «libres de cœur», dont la Raison n'est pas la raison, car elle ne peut être autre chose qu'amour et dévouement vertueux, non pas l'amour-désir mais ce feu, cette passion pour la vertu, proche du telos, dont se réclamait Aristote il y a bien longtemps dans *Ethique à Nicomaque*. L'amitié nécessite le dépassement de soi et le désintéressement total, à l'instar de certains artistes fous qui ne prostituent jamais leur art.

Nietzsche, difficile, dur en philosophie, ne serait-il pas plus doux en poète ? Autrement dit, la clé de la philosophie nietzschéenne ne réside-t-elle pas dans ses poèmes rares et méconnus ?

Ce poème a su dire avec une magnificence étrange toute la philosophie de l'Autre. En peu de mots, Nietzsche fait acte du philosophe talentueux, conscient de ce dont est capable le poète, à l'instar de Rimbaud, bien sûr,

ce génie qui a écrit, entre autres, comme un fou, à l'âge de 15 ans, le poème «Sensation», là où Rimbaud peut dire, comme on dirait de quelqu'un ayant éprouvé un excès de liberté : «Et j'irai loin, bien loin, comme un bohémien / Par la Nature, -heureux comme avec une femme».

Mais restons-en à Nietzsche, l'ennemi de la médiocrité, de la noirceur là où elle se trouve, le poison de l'homme banal. Dans son poème, «Entre amis», avec un humour dont il est l'artisan, et comme on peindrait avec ironie une toile, appelle à ouvrir le cœur, l'intellect, à la lecture de *Humain, trop humain* : «Veuillez, ce livre sans raison, / Lui ouvrir cœur, oreille et gîte». Le poète pose ainsi les jalons de la poésie, dictant ce principe qu'un poème doit se lire à cœur joie, amicalement, sans aucune exigence moralisatrice et encore moins logique. La poésie, l'art et la musique sont «donnés» à ceux contents de nature, libres de cœur et déraisonnables. Non pas la déraison des malades, des névrotiques, mais la déraison des fous, fidèles à la Raison et à la Pensée. C'est que les grands sacrifices reviennent aux fous.

Ainsi donc, écrire un poème est un acte de résistance, libérateur, propre à l'humain, trop humain. Ecrire pour devenir fou, pour ne pas tomber malade : «Croyez, Amis, ma déraison / N'appelle point malediction !». Si l'homme va mal, s'il souffre dans un monde qui va pourtant de mieux en mieux, c'est qu'on n'a pas voulu entendre le poète.

La dernière strophe, plus libre que les précédentes, fait entendre clairement la voix du poète qui affirme, à l'instar de Picasso, sans hésitation au-

cune, en progressant, sans Dieu ni maître, plus sûr de lui que jamais : «Ce que je trouve et cherche, moi-, / Livre jamais en parla-t-il ?».

Humour exige, une fois de plus. Le livre est affaire de raison, l'apanage de la gent des chercheurs, des penseurs plus sages et plus intelligents. Le poète se refuserait volontiers à ce cénacle, il n'en aurait cure, lui.

Il se voudrait, une bonne fois pour toutes, être un fou : «La gent des fous, en moi honorez-là ! / Et ce livre de fou, apprenez-y / Comment Raison vient... à raison».

Placé en guise d'épilogue de *Humain, trop humain*, je lis ce poème comme une prophétie qui ne se trompe jamais, comme un testament, le Grand Testament, une expression poétique, dont le talent est de pouvoir voir... comme en a été capable Rimbaud un jour, un instant, une éternité, lorsqu'il a osé dire : «Et j'ai vu quelquefois ce que l'homme a cru voir !» («Le bateau ivre»).

Etant à bout de forces, Nietzsche sombre dans la folie tant et si bien que le monde de l'homme lui répugne. En grand poète, en grand philosophe, fidèle à la vertu, il décide de nous délaïser en laissant la meilleure des choses que nous ayons : LA POESIE.

Si l'homme se sent seul, c'est qu'il manque de poésie, cette dose que nous portons d'ailleurs tous en nous. Quand donc allons-nous prendre Nietzsche et la poésie au sérieux ?

Par Najib Alliou
Agrégé de Lettres modernes
et titulaire d'un Doctorat
en Sciences du langage
alliouinajib@gmail.com

Portrait



Sanae Takaichi

Une "dame de fer" à la barre du Pays du Soleil Levant

Sanae Takaichi, devenue la première femme Première ministre du Japon en octobre avant de convoquer des élections législatives anticipées dimanche, affiche des positions ultra-nationalistes et un conservatisme éloigné des revendications féministes.

Au cours de la campagne électorale éclair, sa ligne dure envers la Chine, sa réputation de bourreau de travail et son sens politique affûté mais aussi son image inattendue d'ex-batteuse de heavy metal, contribuent à lui assurer des niveaux élevés de popularité, notamment auprès des jeunes.

Avec la dissolution de la chambre basse, la dirigeante de 64 ans mise sur ses bons sondages pour doper les scores de son Parti libéral-démocrate (PLD, droite nationaliste), sa coalition gouvernementale n'étant majoritaire que de justesse à la chambre basse.

Une franche victoire lui permettrait de mettre en œuvre son ambitieux programme pour renforcer la défense et adopter des mesures accrues de soutien à l'économie.

Mme Takaichi est devenue en octobre la cinquième personne à la tête du gouvernement en autant d'années, alors que le PLD avait perdu sa majorité dans les deux chambres du Parlement.

Cet automne, elle a hérité d'un parti en difficulté, lâché en masse par les électeurs en raison d'une inflation persistante, d'un récent scandale de "caisses noires" et de l'ascension du parti populiste anti-immigration Sanseito. Fidèle à sa réputation d'ultra-conservatrice, la Première ministre a d'emblée adopté un ton ferme sur l'immigration et n'a pas hésité à s'attirer les foudres de la Chine.

En novembre devant le Parlement, elle a suggéré que le Japon pourrait intervenir militairement si la Chine lançait un jour une attaque contre Taïwan, île dont Pékin revendique la souveraineté.

Heavy metal

Ses déclarations ont aussitôt provoqué le courroux de la Chine, qui a riposté en déconseillant à ses ressortissants les voyages au Japon, en durcissant ses contrôles commerciaux et en menant des manœuvres aériennes conjointes avec la Russie.

Ce n'était pas inédit : ancienne ministre de la sécurité économique, Mme Takaichi avait été une critique virulente de Pékin et de sa montée en puissance militaire en Asie-Pacifique.

Elle avait affirmé lors d'une visite en avril 2024 à Taïwan qu'il était "crucial" de renforcer la coopération en matière de sécurité

”
Sa ligne dure envers la Chine, sa réputation de bourreau de travail et son sens politique affûté mais aussi son image inattendue d'ex-batteuse de heavy metal, contribuent à lui assurer des niveaux élevés de popularité

entre Taïpei et Tokyo. Avant de devenir Première ministre, elle s'est également rendue régulièrement au sanctuaire de Yasukuni, qui honore notamment des criminels de guerre condamnés aux côtés de 2,5 millions de morts et est considéré par les pays asiatiques comme un symbole du passé militariste du Japon.

Pour autant, elle offre également un autre visage : ancienne batteuse dans un groupe de heavy metal à l'université, elle a récemment affiché ses talents musicaux en jouant deux chansons de K-pop avec le président sud-coréen Lee Jae Myung : des images devenues virales sur les réseaux sociaux.

Marchant dans les pas de son mentor, l'ex-Premier ministre Shinzo Abe, assassiné en 2022, elle a entrepris dès son entrée en fonctions de courtiser le président américain Donald Trump, l'accueillant en fanfare à Tokyo, le couvrant d'éloges - et de cadeaux, dont un club de golf ayant appartenu à M. Abe.

"Travailler, travailler"

Et si Mme Takaichi considère la Première ministre britannique des années 80 Margaret Thatcher comme son modèle politique, elle montre peu d'appétence pour la lutte contre les normes patriarcales.

Les opinions de Mme Takaichi sur le genre la placent à la droite d'un PLD déjà conservateur : elle s'oppose ainsi notamment à la révision d'une loi du XIXe siècle qui exige des couples mariés qu'ils partagent le même nom de famille, généralement celui de l'homme.

Elle-même a été mariée deux fois - au même homme, l'ex-député Taku Yamamoto, dont elle a pris le patronyme lors de leur première union. A leur deuxième mariage, c'est lui qui a pris le nom de son épouse. Le couple n'a pas d'enfants.

Et alors qu'elle avait promis un gouvernement paritaire avec une proportion "scandinave" de femmes, elle n'en a finalement nommé que deux sur 19 ministres.

Sanae Takaichi défend assouplissement monétaire agressif et fortes dépenses publiques pour endiguer une inflation tenace, reprenant les "Abenomics" chères à son mentor quitte à alarmer les marchés.

La dirigeante avait promis en octobre : "Je vais travailler, travailler et travailler"

Engagement tenu : en novembre, elle a révélé qu'elle ne dormait que de deux à quatre heures par nuit, après avoir suscité quelques remous en organisant une réunion de son équipe à 03h00 du matin pour préparer une session parlementaire.

Sport

Ligue des champions

L'ASFAR se repositionne *La RSB se complique la tâche*



L'AS FAR a battu son hôte tanzanien, Young Africans, par 1 but à 0, en match de la 5^{ème} journée du groupe B de la Ligue des champions d'Afrique de football,

samedi au stade olympique à Rabat.

Anas Bach a inscrit le but de victoire des Militaires à la 85^{ème} minute de jeu.

Grâce à ce succès, l'AS FAR occupe la deuxième place avec huit points, devant

son adversaire du jour, troisième avec 5 unités.

La pole position de ce groupe est occupée par l'équipe égyptienne d'Al Ahly, prochain adversaire de l'ASFAR, qui totalise 9 points, suite à son nul blanc ramené de Tizi Ouzou aux dépens du club algérienne de la Jeunesse Sportive de Kabylie, bon dernier (3 pts) et désormais éliminé.

Quant à la Renaissance sportive de Berkane, elle s'est inclinée, samedi, devant le club zambien Power Dynamos sur le score de 0-2, au terme d'un duel tendu dans le cadre de la 5^{ème} journée de la phase de poules (Groupe A) de la C1 continentale.

Les deux buts du club zambien, inscrits en seconde période de cette rencontre disputée au Levy Mwanawasa Stadium de Ndola (centre-nord de la Zambie), sont l'œuvre de Ronel Manyanga (46^e) et Prince Mumba (90^e).

Cette victoire, décrochée au moment crucial, relance redistribue les cartes dans le Groupe A, où la course aux quarts de finale reste plus ouverte que jamais derrière le leader Pyramids FC.

Malgré cette défaite, la Renaissance de Berkane, qui avait lourdement battu les Zambiens à l'aller (3-0), occupe toujours la deuxième place du groupe A avec 7 points, à égalité avec Power Dynamos mais avec une meilleure différence de buts.

Pyramids FC, qui devait affronter Rovers United demain dimanche, reste en tête avec 10 points, tandis que les Nigériens sont derniers avec un seul point.

Botola Pro D1 La bonne affaire du HUSA OD accroché par le FUS

Le Hassania d'Agadir s'est imposé sur la pelouse de l'Union de Touarga par 2 buts à 0, samedi au stade Al Madina à Rabat, en match de la 11^{ème} journée de la Botola Pro D1 de football.

Baba Bello Ilou a ouvert le score pour le club soussi à la 73^{ème} minute, avant de doubler le score sur pénalty (89^e). Le portier de l'UST, Abderrahman El Houasli, a été expulsé pour la faute qui a causé le pénalty.

Dans l'autre match disputé samedi au stade Adrar à Agadir, l'Olympique de Dcheira et le FUS de Rabat se sont neutralisés un but partout (1-1).

Le FUS a ouvert le score par le biais de Houdaifa Mehssani (22^e), alors que l'OD a égalisé grâce à Yassine Jebrane (45+3^e). Le club rabati a été réduit à dix, après l'expulsion de Lamine Diakité à la 32^e minute.

Il convient de souligner que cette journée devait se poursuivre dimanche avec la programmation de deux rencontres, à savoir RCAZ-IRT et CODM-Raja. Quant aux matches RSB-MAS, KACM-ASFAR, WAC-DHJ et USYM-OCS, ils ont été ajournés à une date ultérieure. Ce report s'explique par l'engagement en fin de semaine de l'AS FAR, de la RSB, du WAC et de l'OCS en compétitions africaines inter-clubs.



100 participantes au 12^{ème} Raid Sahraouiya

Un évènement phare du sport solidaire féminin

La 12^{ème} édition du Raid Sahraouiya, dont le coup d'envoi officiel a été donné dimanche, connaît la participation de 100 raideuses dans un cadre exceptionnel entre la baie et les dunes de Dakhla, autour d'une vision engagée du sport en tant que levier d'émancipation féminine, de solidarité active et de dialogue interculturel.

Outre les participantes marocaines, des raideuses représentent plusieurs pays, notamment la France, la Belgique, la Russie, la Côte d'Ivoire et la République dominicaine, prennent part à cet évènement organisé par l'Association Lagon Dakhla pour le développement du sport et l'animation culturelle.

Pour sa 12^{ème} édition, qui se poursuivra jusqu'au 14 février, le Raid Sahraouiya place au centre de son message un enjeu majeur : le sport est un levier de la santé mentale et du bien-être émotionnel. En effet, dans un contexte marqué par des pressions professionnelles, sociales et familiales croissantes, l'évènement propose une parenthèse unique de reconnexion à soi, portée par l'effort collectif, la force du groupe et l'immensité des paysages sahariens.

Le sport y est pensé comme un outil de résilience, favorisant la confiance en soi, la gestion du stress et l'équilibre intérieur. La judokate olympique Asmaa Niang, participante de l'édition 2025, accompagnera l'édition 2026 en tant que préparatrice mentale, témoignant de l'impact profond et durable de l'expérience Sahraouiya.

Le Raid Sahraouiya est un raid multisport 100 % féminin devenu, au fil des années, une référence incontournable du sport solidaire féminin en Europe et en Afrique.

Depuis plus de dix ans, le Raid Sahraouiya défend une vision engagée du sport : un sport qui dépasse la performance pour devenir un levier d'émancipation féminine, de solidarité active et de dialogue interculturel, indiquent les organisateurs dans un communiqué.

Chaque édition rassemble des femmes ve-

nues du Maroc, d'Afrique et d'ailleurs autour d'un défi sportif exigeant, mais surtout autour d'une aventure humaine collective fondée sur la sororité, le dépassement de soi et le partage.

Fidèle à son ADN, le Raid Sahraouiya inscrit son action dans une démarche de solidarité concrète et durable, à travers le programme Sahraouiya For Solidarity. En 2026, l'évènement renouvelle son engagement aux côtés de SOS Villages d'Enfants Maroc, avec pour objectif l'équipement complet de la salle de sport du Village SOS de Dakhla.

Ce projet qui bénéficiera à plus de 100 enfants et jeunes, contribue à l'amélioration de leur santé physique, leur équilibre émotionnel et leur inclusion sociale. A travers cette initiative, le sport devient un levier d'éducation, de prévention et d'espoir.

Chaque année, ce challenge rassemble plus de 100 participantes et fédère aujourd'hui une communauté de plus de milliers d'ambassadrices du Raid Sahraouiya à travers le monde. Sororité, engagement, solidarité et fierté d'ap-

partenance constituent les piliers de cette aventure collective, dont émergent régulièrement des projets sociaux, entrepreneuriaux et humanitaires.

A Dakhla, aux portes de l'Afrique, le Raid Sahraouiya continue d'écrire une histoire singulière où le Maroc affirme son rôle de terre d'engagement, d'innovation sociale et de leadership féminin.

Le Raid Sahraouiya contribue activement au rayonnement de Dakhla et du Maroc comme destination de sport, de bien-être et d'engagement solidaire à l'échelle africaine et internationale.

Chaque année, des participantes venues d'Europe, d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique centrale et de différentes régions du Maroc se retrouvent à Dakhla, faisant du Raid Sahraouiya un véritable espace de diplomatie sportive féminine, où le Maroc affirme une identité ouverte et inclusive.

Dakhla. Maria Zoubair
(MAP)

Liga : Le Barça conforte son statut de leader



Sérieux face à Majorque (3-0), le FC Barcelone, champion d'Espagne en titre, a conforté sa première place en Liga samedi sur sa pelouse du Camp Nou, repoussant provisoirement le Real Madrid à quatre points.

Porté par son attaquant anglais Marcus Rashford, dans tous les bons coups, le Barça (1er, 58 points) a signé une onzième victoire en onze matches à domicile cette saison en championnat grâce à un but opportuniste de Robert Lewandowski (29e, 1-0), une superbe frappe de gauche du prodige Lamine Yamal (61e, 2-0), et un slalom victorieux du jeune Marc Bernal (83e, 3-0).

Yamal, gêné depuis le début de saison par une pubalgie, a confirmé son retour en forme avec un match plein et une cinquième réalisation en cinq matches, qui lui permet de franchir la barre des 40 buts sous le maillot blaugrana, à seulement 18 ans.

L'entraîneur barcelonais Hansi Flick, privé de ses deux hommes forts Pedri et Raphinha, a lui idéalement préparé le choc face à l'Atlético Madrid jeudi prochain en demi-finale aller de Coupe du Roi en faisant souffler ses cadres en fin de partie.

"Je ne suis pas satisfait de la première mi-temps, nous n'avons pas joué à notre niveau, sans notre dynamisme habituel. Le jeu était trop lent", a reconnu le technicien allemand après le match. "Mais au final, nous avons trois points de plus, trois buts et aucun encaissé. C'était donc une bonne journée", a-t-il conclu en souriant.

Les Catalans, vainqueurs de 17 de leurs 18 derniers matches toutes compétitions confondues, espèrent désormais un nouveau faux-pas de leurs rivaux madrilènes (2e, 54

points), en déplacement dimanche à Valence (16e, 23 points), sans Vinicius Jr, suspendu, ni Jude Bellingham et Rodrygo, blessés.

Plus tôt samedi, la rencontre entre le Rayo Vallecano (18e, 22 points) et Oviedo (20e, 16 points) a été reportée par précaution en raison de l'état impraticable de la pelouse de Vallecas, provoquant la colère du promu asturien, qui réclame une victoire par forfait.

Les joueurs du Rayo, soutenus par leur staff, avaient appelé vendredi via un communiqué de l'AFE, le Syndicat des Footballeurs Espagnols, à de meilleures conditions de travail, critiquant notamment l'état de leur stade, de leur pelouse et de leur centre d'entraînement.

Plusieurs centaines de supporters, privés de match et inquiets de la gestion du club, ont manifesté devant leur stade en réclamant la démission de leur président Raul Martin Presa, critiqué pour son projet de construire une nouvelle enceinte, en dehors du quartier populaire madrilène.

Une deuxième rencontre de cette 23e journée, entre le Séville FC (14e, 24 points) et Gérone (12e, 25 points), ainsi qu'une rencontre de deuxième division opposant Cadix à Almería, ont également été reportées à cause des fortes intempéries en Andalousie, frappée par la tempête Marta.

Toujours invaincue en 2026 et totalement relancée depuis l'arrivée de son nouvel entraîneur américain Pellegrino Matarazzo, la Real Sociedad (8e, 31 points) a pris le dessus (3-1) sur le promu Elche (13e, 24 points) et poursuit sa belle remontée au classement, à trois longueurs de la sixième place, qualificative pour la Ligue conférence.

Premier League : Arsenal ne lâche rien

Arsenal a joliment conforté sa première place samedi contre Sunderland (3-0) dans une Premier League où les nouveaux entraîneurs de Manchester United et Chelsea, Michael Carrick et Liam Rosenior, ont chacun obtenu un quatrième succès en autant de matches joués.

Seul le troisième Aston Villa, parmi les équipes de tête, a marqué le pas sur la pelouse de Bournemouth (1-1).

L'équipe d'Unai Emery (3e, 47 points) tourne au ralenti avec une seule victoire sur ses cinq derniers matches de championnat, ce qui la relègue à neuf longueurs du leader Arsenal (56 pts).

Les Gunners misent maintenant sur une contre-performance de Manchester City (2e, 47 pts) dimanche dans l'affiche de la 25e journée à Liverpool, le champion sortant, pour rendre leur rêve de titre encore plus réel.

Les Londoniens ont affiché toutes leurs qualités en grand, à domicile contre les Back Cats de Régis Le Bris: une défense de fer, une attaque en forme et un banc de remplaçants riche en ressources, malgré les absents du jour (Odegaard, Saka, Merino).

Entré en seconde période, l'avant-centre Viktor Gyökeres a inscrit un doublé (66e, 90e+3) pour donner le relief mérité à la victoire enclenchée par Martin Zubimendi (42e, 1-0).

Sunderland est "un adversaire vraiment coriace", très bon pour "briser votre pressing, conserver le ballon" et contre qui il est "très difficile de créer une dynamique", a résumé l'entraîneur Mikel Arteta. "Je pense que le

premier but a vraiment aidé à débloquer cela. Et puis, les +finisseurs+ sont entrés et ont eu immédiatement un impact énorme".

Le Manchester United souffreteux sous l'ancien manager Ruben Amorim a laissé place à une machine à gagner plaisante à regarder, comme samedi contre Tottenham (2-0) à Old Trafford, où Michael Carrick a obtenu un quatrième succès en autant de matches.

L'ancien joueur emblématique du club a réinstallé une défense à quatre, relancé le jeune milieu Kobbie Mainoo et placé Bruno Fernandes un cran plus haut, dans sa position préférée.

"Michael est arrivé avec les bonnes idées, il a donné aux joueurs des responsabilités et de la liberté sur le terrain", a résumé le capitaine portugais sur TNT Sports.

Le meneur des Red Devils a tiré un corner malin, joué court avec Mainoo, sur le premier but signé Bryan Mbeumo (38e) et s'est chargé du second (81e).

Le capitaine adverse, Cristian Romero, a lui abandonné ses coéquipiers, dans tous les sens du terme, en récoltant un carton rouge très tôt (29e).

La pression devient écrasante pour l'entraîneur Thomas Frank, privé de victoire depuis sept matches en Premier League et coincé à la 14e place.

Manchester United (4e, 44 pts) revient à trois points d'Aston Villa et resté talonné par Chelsea (5e, 43 pts).

Les Blues de Liam Rosenior, l'ex-entraîneur de Strasbourg, ont concassé la lanterne rouge Wolverhampton (3-1) dès la première



période avec trois buts, dont deux sur pénalty, signés Cole Palmer (13e, 35e, 38e).

L'avant-dernier Burnley (19e, 15 pts) a perdu 2-0 samedi le match à ne pas perdre contre le premier relégable West Ham (18e, 23 pts), à domicile de surcroît.

Les visiteurs ont été mis sur orbite après moins d'un quart d'heure par un nouveau but de Crysencio Summerville. L'attaquant néerlandais a marqué dans chacun de ses cinq derniers matches avec West Ham, après n'avoir mis qu'un but dans ses 38 premières apparitions.

Le club de l'est londonien revient à seu-

lement trois longueurs de Nottingham Forest (17e, 26 pts), première équipe au-dessus de la zone rouge.

Everton est venu s'imposer 2-1 à Fulham et apparaît à une inattendue huitième place avec 37 points, deux de moins que le rival voisin Liverpool (6e, 39 pts).

En fin de journée, Brentford (7e, 39 pts) s'est intercalé entre eux deux grâce à la victoire 3-2 obtenue sur le tard à Newcastle (12e, 33 pts). Il s'agit de la troisième défaite de suite en championnat pour les Magpies, battus à la 85e minute par un dernier but signé Dango Ouattara.

Quand la baisse de la pollution fait brusquement augmenter la concentration de méthane

La brusque augmentation de la concentration de méthane dans l'atmosphère de la planète au début des années 2020 s'explique par une baisse de la pollution liée aux confinements et par des émissions accrues de ce puissant gaz à effet de serre en provenance des zones humides, concluent des chercheurs dans une étude publiée jeudi.

Les concentrations de méthane (CH₄) ont augmenté à un rythme record depuis le début des mesures autour de 2020, malgré la pandémie de Covid-19 qui a freiné l'activité mondiale, laissant les scientifiques perplexes.

Le phénomène est d'autant plus mystérieux qu'il n'a pas été causé par l'industrie des énergies fossiles ou par des incendies.

Ce pic résulte d'abord d'un affaiblissement temporaire de la capacité de l'atmosphère à nettoyer le méthane", a souligné Philippe Ciais, du Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement (LSCE), auteur principal de l'étude publiée dans Science, lors d'une présentation à des journalistes.

Cela découle d'une moindre présence entre 2020 et 2021 des radicaux hydroxyles (OH), à la

durée de vie très courte, qui sont les principaux responsables de l'élimination dans l'atmosphère du méthane, deuxième gaz à effet de serre après le CO₂.

Cet effet a largement contribué (pour 74 à 80%) à l'anomalie constatée à cette période pour la croissance du méthane dans l'atmosphère.

- "Domage collatéral" -

"Ces réductions d'OH sont en partie liées au fait qu'on avait émis moins de NO_x" (oxydes d'azote), polluants issus des transports néfastes pour les voies respiratoires, qui avaient baissé pendant les confinements destinés à enrayer la pandémie de Covid-19, indique Philippe Ciais.

La baisse de la pollution a ainsi directement réduit la concentration des OH, formés par l'intermédiaire des NO_x, et par ricochet allongé la durée de vie du méthane, un effet pervers déjà évoqué dans une étude publiée fin 2022 dans la revue Nature.

"Ça semble paradoxal", reconnaît Philippe Ciais. C'est un "domage collatéral", juge Marielle Saunio, chercheuse et coautrice de l'étude.

Cette conclusion soulève des



questions pour les objectifs de réduction de la pollution par les voitures, les avions et les navires. Comment faire pour que ces évolutions vertueuses n'aient pas d'effet négatif sur le climat?

"Pour moi, ça veut dire qu'il faut faire l'amélioration de la qualité de l'air et encore plus l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre, pour compenser quelque part ces effets négatifs liés au lien chimie-climat", prône Marielle Saunio.

Autrement dit, mettre les boucées doubles pour réduire CO₂

et méthane liés à l'activité humaine.

L'étude met aussi en avant un second facteur, de moindre ampleur: une augmentation des émissions naturelles de méthane, en particulier celles provenant des zones humides (marais, lacs, sols saturés en eau), ainsi que de l'agriculture.

Cela a coïncidé avec des conditions plus humides dans le monde en lien avec le phénomène climatique naturel La Niña entre 2020 et 2023, qui ont favorisé l'activité microbienne dans ces milieux, no-

tamment en Afrique tropicale et en Asie du Sud-Est.

"C'est important pour le futur parce que dans l'accord de Paris, on considère que les zones humides vont rester +gentilles+ et constantes", souligne Philippe Ciais. "Si on a un emballement des émissions liées au réchauffement ou au changement du climat, à la fin, il faudrait pouvoir en tenir compte", ajoute le chercheur.

"Alors que la planète devient plus chaude et humide, les émissions de méthane des zones humides, des eaux intérieures ou des rizières vont de plus en plus façonner le changement climatique à court terme", souligne dans un communiqué Hanqin Tian, du Boston College, qui a participé à l'étude.

Les scientifiques soulignent que ces effets devront être mieux compris et pris en compte dans les efforts mondiaux pour réduire le méthane, à commencer par l'Engagement mondial pour le méthane (Global Methane Pledge), lancé à la COP26 de Glasgow. Près de 160 pays se sont engagés à une réduction des émissions mondiales de ce gaz de 30% d'ici 2030, par rapport à 2020.

Recette

Tajine de poisson au four



Ingrédients :

Poisson de votre choix
1 Bouquet de persil et coriandre ciselé
3 gousses d'ail écrasées
Jus d'un citron et demi
3 Poivrons (vert, rouge ou jaune)
2 pommes de terre coupées en petits morceaux (rondelles ou cubes)
4 à 5 carottes épluchées et coupée en fines rondelles
3 Cuillères à soupe de sauce tomate ou tomate concentrée
Un demi verre d'huile d'olive
Un petit verre d'eau
Épices (poivre, cumin, paprikas, sel)

Préparation :

Préparer la charmoula (marinade marocaine)

en mélangeant la coriandre et le persil ciselé, l'ail, les épices, 3 cs d'huile d'olive, le jus de citron et sauce tomate.

Prendre le poisson vidé et lavé, faire quelques incisions dessus et en enduisant l'intérieur et l'extérieur avec la charmoula.

Dans un plat allant au four (tajine, cocotte en fonte ou plat en verre), disposer les rondelles de carottes en premier, le poisson par dessus et tout autour le reste des légumes. Verser le reste de la charmoula sur le plat de sorte que tous les légumes s'imprègnent du saveur de la marinade, ajouter un petit verre d'eau, un filet d'huile d'olive.

Couvrir le plat, et mettre à cuire dans un four préchauffé à 180° / 200° pendant 45 minutes. Piquer les légumes pour vérifier la cuisson. 5 à 10 minutes avant de le sortir du four, découvrir le plat pour laisser sécher et prendre un peu de couleur.

Un hôtel revend son sol en lingots d'or pour près de 13 millions de dollars

Un hôtel de Macao (Chine) a annoncé mercredi avoir retiré les lingots d'or qui ornaient le sol de son hall d'entrée et les avoir vendus pour près de 13 millions de dollars américains (11 millions d'euros), profitant de la récente flambée du cours du métal jaune.

Ouvert en 2006 à Macao, ville mondialement connue pour ses casinos, le Grand Emperor Hotel avait fait incruster des dizaines de lingots d'or d'un kilo dans le sol de son hall d'entrée.

Cette caractéristique visait à "créer une atmosphère somptueuse et resplendissante pour renforcer l'image de marque", a expliqué mercredi la société-mère de l'hôtel dans un communiqué.

Mais avec la flambée du prix de l'or, les investisseurs se tournant vers les valeurs refuges face aux incertitudes géopolitiques, la société a dit avoir vu là "une bonne occasion" de monnayer les lingots.

Elle a précisé que cette décision était liée à la rénovation des installations de l'hôtel.

En octobre 2025, le Grand Emperor a cessé ses activités de jeux à la suite d'un durcissement de la réglementation locale relative à l'exploitation des casinos.

Dans le communiqué publié mercredi, le groupe indique que l'hôtel planifiait activement la mise en place d'autres installations de divertisse-

ment et de loisirs.

"Etant donné que la zone concernée doit faire l'objet d'une rénovation et d'un réaménagement, les métaux précieux qui faisaient à l'origine partie de la décoration intérieure et de l'aménagement de l'hôtel ne sont plus en adéquation avec le thème de l'hôtel à l'avenir", a déclaré la société.

La vente d'un "certain nombre de lingots d'or pesant au total 79 kg", pour 12,8 millions de dollars américains (10,8 millions d'euros), "renforcerait la situation financière du groupe et lui permettrait d'investir si des opportunités d'investissement appropriées se présentaient", selon le communiqué.

L'hôtel dispose également d'une calèche en or antique, qui "témoigne du savoir-faire artisanal raffiné de l'Europe du XVIII^e siècle", peut-on lire sur le site du groupe.

Seul territoire chinois où les jeux d'argent sont légaux, Macao a détrôné Las Vegas (Etats-Unis) comme capitale mondiale des jeux d'argent et fait des Macanais les plus riches Chinois en termes de revenu par habitant.

Lors d'une visite à Macao en décembre 2024, à la veille du 25^e anniversaire de la rétrocession à la Chine de l'ex-colonie portugaise, le président chinois Xi Jinping a loué la croissance "saine" de l'industrie des casinos et "des progrès" en matière de diversification économique.